

المملكة المغربية
Royaume du Maroc



المنكوبية السامية للتخطيط
ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵎⴰⵎⵓⵔⵜ ⵜⴰⵏⵓⵔⵉⵢⵜ
Haut-Commissariat au Plan

CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES ET SOCIO-ECONOMIQUES DE LA POPULATION

PREFECTURE DE SALE

D'APRES LE RECENSEMENT GENERAL
DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT DE 2024

DIRECTION REGIONALE DE
RABAT-SALE-KENITRA
Novembre 2025

**ROYAUME DU MAROC
HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN**

***CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES
ET SOCIO-ECONOMIQUES DE LA POPULATION***

PREFECTURE DE SALE

**D'APRES LE RECENSEMENT GENERAL
DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT DE 2024**



**DIRECTION REGIONALE DE
RABAT-SALE-KENITRA**

Novembre 2025

SERIES PROVINCIALES : PREFERENCE DE SALE

SOMMAIRE

LISTE DES TABLEAUX	3
LISTE DES GRAPHIQUES	6
LISTE DES TABLEAUX ANNEXES	8
INTRODUCTION	11
CHAPITRE 1 : POPULATION LEGALE DE LA PREFECTURE DE SALE	15
1. POPULATION ET ACCROISSEMENT DEMOGRAPHIQUE	15
1.1. POPULATION ET MENAGES	15
1.2. EVOLUTION SPATIALE DE LA POPULATION : ACCROISSEMENT DEMOGRAPHIQUE	17
2. URBANISATION	18
3. STRUCTURES DEMOGRAPHIQUES	20
3.1. STRUCTURE PAR SEXE ET AGE	20
3.2. RAPPORT DE MASCULINITE	25
3.3. RATIO DE DEPENDANCE DEMOGRAPHIQUE	27
4. NUPTIALITE	27
4.1. STATUT MATRIMONIAL ET LE SEXE	28
4.2. STATUT MATRIMONIAL ET MILIEU DE RESIDENCE	29
4.3. ENREGISTREMENT A L'ETAT CIVIL	31
4.4. AGE MOYEN SINGULIER AU MARIAGE	32
4.5. CELIBAT DEFINITIF	33
5. NIVEAU DE LA FECONDITE	34
6. COUVERTURE MEDICALE	35
7. POPULATION EN SITUATION DU HANDICAP	36
8. EVOLUTION DES PRINCIPAUX INDICATEURS DEMOGRAPHIQUES	38
CHAPITRE 2 : CAPITAL HUMAIN	43
1. APTITUDE A LIRE ET A ECRIRE	43
2. CONNAISSANCE DES LANGUES	44
3. SCOLARISATION ET NIVEAU D'INSTRUCTION	46
3.1. SCOLARISATION DES ENFANTS	46
3.2. NIVEAU D'ETUDE	47
4. UTILISATION DE L'INTERNET	52
4.1. UTILISATION DE L'INTERNET SELON LE NIVEAU D'ETUDE ET LE GENRE	52
4.2. UTILISATION DE L'INTERNET SELON LE NIVEAU D'ETUDE ET LE MILIEU DE RESIDENCE	53
5. EVOLUTION DES PRINCIPAUX INDICATEURS CULTURELS	56
5.1. EVOLUTION DES TAUX D'ANALPHABETISME	56

SERIES PROVINCIALES : PREFECTURE DE SALE

5.2. EVOLUTION DES TAUX DE SCOLARISATION	57
CHAPITRE 3 : DEFIS SOCIO-ECONOMIQUES	61
1. ACTIVITE	61
1.1. TAUX NET D'ACTIVITE	61
1.2. TAUX NET D'ACTIVITE PAR SEXE ET MILIEU DE RESIDENCE	63
2. EMPLOI	64
3. CHOMAGE	68
4. EVOLUTION DES PRINCIPAUX INDICATEURS DE L'ACTIVITE	70
CHAPITRE 4 : CONDITIONS D'HABITAT	75
1. TYPE DE LOGEMENT	75
2. NOMBRE DE PIECES DU LOGEMENT OCCUPEES PAR LE MENAGE	77
3. STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT	78
4. ANCIENNETE DU LOGEMENT	80
5. EQUIPEMENTS DU LOGEMENT	81
5.1. EQUIPEMENTS DE BASE	81
5.2. MODE D'EVACUATION DES EAUX USEES	82
5.3. MODE D'EVACUATION DES DECHETS MENAGERS	83
5.4. MODE DE CUISSON FREQUEMMENT UTILISE	84
6. EVOLUTION DES PRINCIPAUX INDICATEURS DE L'HABITAT	85
ANNEXE STATISTIQUE	91

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n° 1 : Population légale de la préfecture de Salé par milieu de résidence en 2024	15
Tableau n° 2 : Taille moyenne des ménages selon le milieu de résidence	16
Tableau n° 3 : Evolution de la population légale de préfecture de Salé entre 2014 et 2024	17
Tableau n° 4: Evolution du taux d'urbanisation (%).....	19
Tableau n° 5: Population de la préfecture de Salé par milieu de résidence, sexe et âge quinquennal en 2024 (%).....	21
Tableau n° 6 : Population par milieu de résidence, sexe et âge fonctionnel en 2024 (%)	23
Tableau n° 7 : Rapport de masculinité par âge fonctionnel en 2024 (%).....	25
Tableau n° 8 : Rapport de masculinité par milieu de résidence (%)..	26
Tableau n° 9 : Ratio de dépendance par milieu de résidence (%).....	27
Tableau n° 10 : Population âgée de 15 ans ou plus selon le sexe et l'état matrimonial (%) en 2024.....	28
Tableau n° 11 : Population âgée de 15 ans ou plus selon l'état matrimonial et le milieu de résidence (%).....	30
Tableau n° 12 : Répartition de la population selon l'enregistrement à l'état civil (%)	32
Tableau n° 13 : Age moyen singulier au mariage par sexe et milieu de résidence	32
Tableau n° 14 : Taux de célibat définitif à 55 ans (%).....	34
Tableau n° 15 : Indicateur Conjoncturel de Fécondité selon le milieu de résidence (%).....	34
Tableau n° 16 : Taux de couverture médicale en 2024 (%)	36
Tableau n° 17 : Taux de prévalence du handicap selon le sexe et le milieu de résidence	37
Tableau n° 18 : Evolution des principaux indicateurs démographiques.....	38
Tableau n° 19 : Taux d'analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence en 2024 (%)	43
Tableau n° 20 : Population alphabétisée de 10 ans et plus selon les langues lues et écrites (non exclusives) et selon le sexe et le milieu de résidence (%).....	45
Tableau n° 21 : Taux de scolarisation des 6-11 ans en 2023/2024 par sexe et milieu de résidence (%).....	47

SERIES PROVINCIALES : PREFECTURE DE SALE

Tableau n° 22 : Population de la préfecture de Salé de 10 ans et plus par niveau d'étude dans l'enseignement général et par milieu de résidence (%).....	48
Tableau n° 23 : Population de la préfecture de Salé âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'instruction, le sexe et le milieu de résidence (%).....	50
Tableau n° 24 : Répartition de la population âgée de 5 ans et plus utilisant l'internet selon le niveau d'étude et le sexe en 2024 (%).....	53
Tableau n° 25 : Répartition de la population âgée de 5 ans et plus utilisant l'internet selon le niveau d'étude et le milieu de résidence en 2024 (%).....	54
Tableau n° 26 : Evolution des taux d'analphabétisme et de scolarisation	56
Tableau n° 27 : Population de 15 ans et plus selon le type d'activité et le sexe	61
Tableau n° 28 : Population active de 15 ans et plus par sexe et par milieu de résidence	62
Tableau n° 29 : Taux net d'activité selon le sexe et le milieu de résidence (%).....	63
Tableau n° 30 : Les actifs occupés de 15 ans et plus ayant déjà travaillé selon la situation dans la profession et le milieu de résidence (%)	65
Tableau n° 31: Les actifs occupés de 15 ans et plus ayant déjà travaillé selon la situation dans la profession et le sexe (%)	67
Tableau n° 32 : Taux de chômage par sexe et milieu de résidence (%).....	69
Tableau n° 33 : Les principaux indicateurs de l'activité (%).....	70
Tableau n° 34 : Répartition des ménages selon le type de logement et le milieu de résidence (%).....	76
Tableau n° 35 : Répartition des ménages selon le nombre de pièces occupées (%)	78
Tableau n° 36 : Répartition des ménages selon le milieu de résidence et le statut d'occupation en 2014 et 2024 (%).....	79
Tableau n° 37 : Répartition des ménages selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidence (%)	80
Tableau n° 38 : Ménages disposants des équipements de base dans le logement selon le milieu de résidence en 2014 et 2024 (%).....	81
Tableau n° 39 : Ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées (%).....	82
Tableau n° 40 : Ménages selon le mode d'évacuation des déchets ménagers (%).....	83

SERIES PROVINCIALES : PREFECTURE DE SALE

Tableau n° 41 : Ménages selon le mode de cuisson fréquemment utilisé (%).....	84
Tableau n° 42 : Evolution des principaux indicateurs de l’habitat entre 2014 et 2024 (%), préfecture de Salé	85

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique n° 1: Part de la population de la préfecture de Salé dans la population régionale (%)	16
Graphique n° 2: Evolution de la population urbaine, rurale et totale de la préfecture de Salé entre 2014 et 2024	18
Graphique n° 3: Evolution du taux d'urbanisation entre 2014 et 2024 (%).....	19
Graphique n° 4: Pyramide des âges de la population de la préfecture de Salé en 2014 et 2024	22
Graphique n° 5: Rapport de masculinité par âge fonctionnel %	25
Graphique n° 6: Rapport de masculinité par milieu de résidence (%)	26
Graphique n° 7: Ratio de dépendance par milieu de résidence (%)...	27
Graphique n° 8: population âgée de 15 ans et plus selon le sexe et l'état matrimonial (%)	29
Graphique n° 9: Population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le milieu de résidence (%).....	31
Graphique n° 10: Age moyen singulier au mariage par sexe et par milieu de résidence	33
Graphique n° 11: Indicateur Conjoncturel de Fécondité par milieu de résidence	35
Graphique n° 12: Taux d'analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence (%).....	44
Graphique n° 13: Population alphabétisée de 10 ans et plus selon les langues lues et écrites (non exclusives) aux niveaux préfectoral, régional et national (%)	46
Graphique n° 14: Population de la préfecture de Salé selon le niveau d'instruction et le milieu de résidence (%).....	49
Graphique n° 15: Population de la préfecture de Salé de 10 ans ou plus selon le niveau d'instruction et le sexe (%).....	51
Graphique n° 16 : Population âgée de 5 ans et plus utilisant l'internet selon le niveau d'étude et le milieu de résidence en 2024 (%)	55
Graphique n° 17: Taux net d'activité dans la préfecture de Salé selon le sexe et le milieu de résidence (%)	64
Graphique n° 18 : Les actifs occupés selon la situation dans la profession et le milieu de résidence (%)	66
Graphique n° 19: Les actifs occupés de 15 ans et plus selon la situation dans la profession et le sexe (%)	68
Graphique n° 20: Ménages selon le type de logement et le milieu de résidence (%).....	77

SERIES PROVINCIALES : PREFERCTURE DE SALE

Graphique n° 21: Ménages selon le statut d'occupation et le milieu de résidence (%).....	79
Graphique n° 22: Ménages selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidence (%).....	81

LISTE DES TABLEAUX ANNEXES

Tableau n°1A : Evolution de la population municipale par sexe et milieu de résidence	911
Tableau n°2A : Population régionale alphabétisée de 10 ans et plus selon les langues lues et écrites, le milieu de résidence et le sexe (%).....	911
Tableau n°3A : Population nationale alphabétisée de 10 ans et plus selon les langues lues et écrites par milieu de résidence et par sexe (%).....	922
Tableau n°4A : Population régionale âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude dans l'enseignement général, le sexe et le milieu de résidence (%).....	922
Tableau n°5A : Population nationale âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude dans l'enseignement général, le sexe et le milieu de résidence (%).....	933
Tableau n° 6A : Population de la préfecture de Salé par milieu de résidence, sexe et âge quinquennal en 2024 (%)	94

INTRODUCTION

Introduction

La réalisation du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2024 (RGPH 2024) s'inscrit dans le cadre des Hautes Orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'Assiste, ainsi que des recommandations des Nations Unies qui soulignent l'importance stratégique de cette opération nationale. Le RGPH constitue, en effet, un véritable pilier de la planification et de l'évaluation des politiques publiques. Il est un instrument essentiel pour accompagner la mise en œuvre du nouveau modèle de développement fondé sur les principes de démocratie politique, d'efficacité économique, de développement humain et de cohésion sociale et territoriale.

Le RGPH 2024 se distingue par des nouveautés majeures, tant sur le plan méthodologique que technologique, visant à optimiser le coût budgétaire, à améliorer la qualité, la rapidité et la portée des données produites. Cette opération se caractérise par l'élargissement des champs d'investigation à de nouvelles thématiques, notamment la protection sociale, et par l'adoption d'approches modernes pour la collecte et le traitement des informations afin de disposer de statistiques fiables et actualisées permettant d'anticiper les besoins des citoyens et d'orienter efficacement les politiques publiques aux niveaux national, régional et local.

Le RGPH 2024 est ainsi marqué par une digitalisation complète du processus de collecte. De ce fait, la collecte des données a été entièrement informatisée permettant la saisie directe et la transmission en temps réel des informations aux serveurs centraux. Aussi, les travaux cartographiques ont été conduits à l'aide d'un Système d'Information Géographique (SIG) mobile permettant la subdivision du territoire national en districts de recensement géoréférencés et assurant le repérage précis des établissements économiques et des infrastructures sociales de base.

Sur le plan méthodologique, l'approche suivie s'est appuyée pour la première fois sur un dispositif à deux des questionnaires. Un

SERIES PROVINCIALES : PREFECTURE DE SALE

questionnaire court administré à l'ensemble des ménages afin de recueillir des données sur les structures démographiques, les typologies du parc logement et les phénomènes rares tels que la migration internationale et la mortalité, et un questionnaire long administré à un échantillon de 30% des ménages traitant des thématiques classiques telles que la fécondité, le handicap, l'analphabétisme, l'éducation, l'activité économique, la mobilité et les conditions d'habitation des ménages, en plus de nouvelles thématiques telles que la couverture médicale, l'usage des technologies de l'information et de la communication, ainsi que les questions environnementales et de développement durable. Ces ajouts visent à renforcer la capacité du recensement à suivre les orientations du Nouveau Modèle de Développement et la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable.

Cette publication présente les principaux résultats du RGPH 2024 au niveau de la préfecture de Salé. L'analyse s'appuie sur une approche comparative visant à mettre en évidence les structures et les caractéristiques de la population, ainsi que les disparités selon le milieu de résidence et le sexe, tout en situant la préfecture dans le contexte régional et national. Cette approche repose sur la comparaison avec le précédent recensement pour mettre en lumière les évolutions et les avancées réalisées durant la période intercensitaire.

Les principaux axes de cette publication sont structurés autour de quatre thématiques majeures :

- La population de la préfecture de Salé ;
- Le capital humain ;
- Les défis socio-économiques ;
- Les conditions d'habitat des ménages.

CHAPITRE N° 1
POPULATION DE LA
PREFECTURE DE SALE

Chapitre 1 : Population légale de la préfecture de Salé

Pour mieux appréhender le profil démographique de la population, l'analyse à la fois des structures de la population et des niveaux de certains phénomènes démographiques s'avère nécessaire. Il s'agit, en particulier, de l'âge, du sexe, du statut matrimonial, et des niveaux de la fécondité et de la nuptialité.

1. Population et accroissement démographique

1.1. Population et Ménages

Au 1^{er} septembre 2024, la population légale de la préfecture de Salé comptait 1 089 554 habitants, soit 21,2% de la population régionale et environ 3,0% de la population nationale (Tableau n°1).

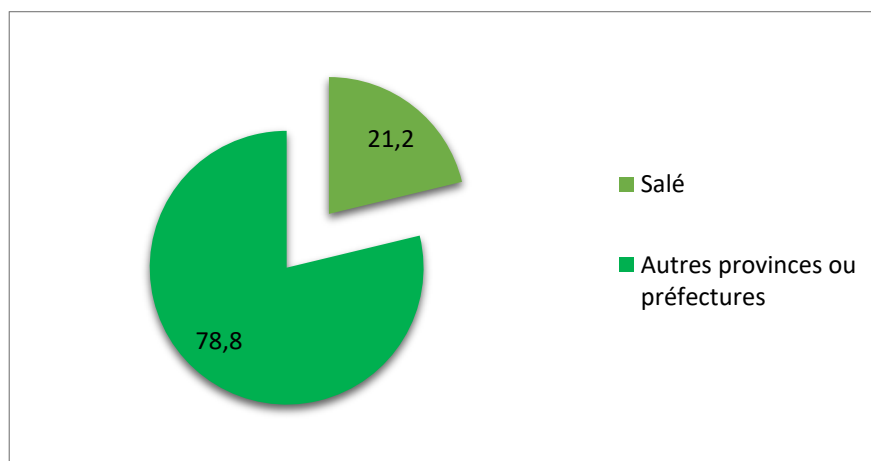
Tableau n° 1 : Population légale de la préfecture de Salé par milieu de résidence en 2024

		Urbain	Rural	Ensemble
Salé		1 012 670	76 884	1 089 554
	%	92,9	7,1	100,0
Région		3 627 178	1 505 461	5 132 639
	%	70,7	29,3	100,0
National		23 110 108	13 718 222	36 828 330
	%	62,8	37,2	100,0
Préfecture/Région	%	27,9	5,1	21,2
Préfecture/National	%	4,4	0,6	3,0

Source : RGPH 2024

Par milieu de résidence, la préfecture de Salé se caractérise par une prédominance du milieu urbain, puisque 92,9% de sa population est citadine. En plus, cette population de résidence urbaine constitue 27,9% de la population urbaine régionale et 4,4% de celle nationale.

Graphique n° 1: Part de la population de la préfecture de Salé dans la population régionale (%)



Source : RGPH 2024

Par ailleurs, le nombre de ménages relevant de la préfecture de Salé s'élève à 290 311 dont 272 538 ménages citadins, soit 27,7% du total des ménages urbains de la région et 4,4% de ceux de l'ensemble du pays (tableau n°2).

Tableau n° 2 : Taille moyenne des ménages selon le milieu de résidence

	Ménages			Taille Moyenne		
	U	R	E	U	R	E
Préfecture	272 538	17 773	290 311	3,7	4,2	3,7
Région	984 650	316 842	1 301 492	3,6	4,7	3,9
National	6 173 930	3 101 108	9 275 038	3,7	4,4	3,9

Source : RGPH2024

La taille moyenne des ménages, au niveau préfectoral, se situe aux alentours de 3,7 personnes par ménage, mais elle demeure plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, 4,2 membres en moyenne cohabitent sous le même toit en milieu rural contre 3,7 en milieu urbain. En plus, cette taille est légèrement inférieure à celle enregistrée au niveau national (3,9). Ce constat reste valable en milieu

SERIES PROVINCIALES : PREFECTURE DE SALE

rural (4,4). Tandis qu'en milieu urbain la préfecture de Salé enregistre la même taille enregistrée au niveau national (3,7).

1.2. Evolution spatiale de la population : accroissement démographique

La natalité, la mortalité et la migration constituent les principaux déterminants de l'accroissement de la population. Et c'est à travers la quantification de ces composantes démographiques que l'on parvient à évaluer le rythme de l'évolution de la population. Le taux d'accroissement annuel moyen demeure l'un des meilleurs indicateurs permettant d'informer sur le rythme de cette évolution.

Tableau n° 3 : Evolution de la population légale de la préfecture de Salé entre 2014 et 2024

Milieu de résidence	Population en volume		TG (%) ¹	TA AM ² (%)
	2014	2024		
Urbain	915 658	1 012 670	10,6	1,01
Rural	66 505	76 884	15,6	1,5
Préfecture	982 163	1 089 554	10,9	1,04
Région	4 580 866	5 132 639	12,0	1,14
National	33 848 242	36 828 330	8,8	0,85

Source : RGPHs 2014 et 2024

La population de la préfecture de Salé a augmenté, entre les recensements de 2014 et de 2024, de 107 391 habitants, en passant de 982 163 à 1 089 554 habitants. Elle a donc enregistré une hausse globale de 10,9%, selon un rythme annuel moyen de (1,04%). Cet accroissement est le fait en grande partie du milieu urbain dont la population a augmenté de 97 012 habitants, ce qui représente un accroissement global de 10,6% ou encore une hausse annuelle moyenne de 1,01%. Si le taux d'accroissement annuel moyen enregistré au niveau préfectoral dépasse le niveau national, en revanche, il demeure moins important que celui enregistré au niveau régional puisque leurs taux d'accroissement annuel moyen ont atteint 0,85% et 1,14%

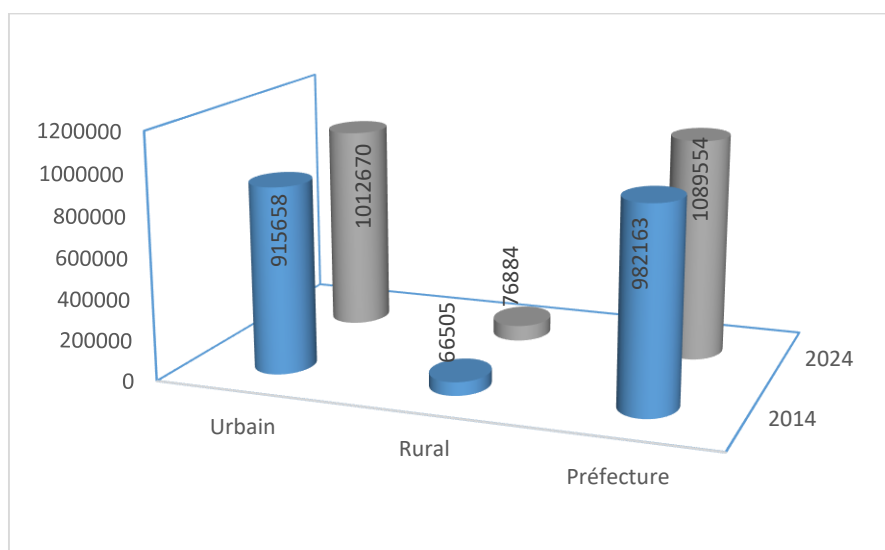
¹ TG : taux d'accroissement global

² TAAM : taux d'accroissement annuel moyen.

respectivement.

Par milieu de résidence, la population rurale a évolué au cours de cette période intercensitaire (2014-2024) de 15,6%, soit un rythme annuel moyen de l'ordre de 1,5%, cette évolution est supérieure de 0,49 point que celle enregistrée en milieu urbain.

Graphique n° 2: Evolution de la population urbaine, rurale et totale de la préfecture de Salé entre 2014 et 2024



Source : RGPHs 2014 et 2024

2. Urbanisation

L'urbanisation accélérée constitue l'un des phénomènes les plus inquiétants auquel sont confrontés les pays en voie de développement. Elle est le résultat de plusieurs facteurs à caractères socioéconomique et démographique (exode rural entre autres).

Pour mieux la saisir, il est utile d'en mesurer le rythme par le suivi de l'évolution du taux d'urbanisation³ dans le temps et dans l'espace.

³ Le taux d'urbanisation n'est autre que la population urbaine rapportée à la population totale.

SERIES PROVINCIALES : PREFECTURE DE SALE

Tableau n° 4 : Evolution du taux d'urbanisation (%)

	2014	2024	Ecart
Préfecture	93,2	92,9	-0,3
Région	69,8	70,7	0,9
National	60,4	62,8	2,4

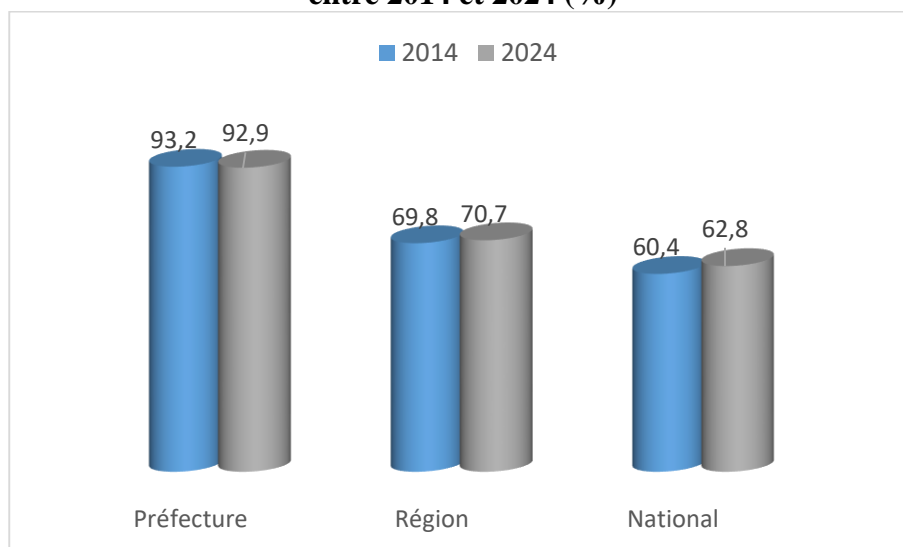
Source : RGPH 2014 et 2024

L'analyse des données présentées au tableau n°4, montre que le taux d'urbanisation enregistré en 2024, au niveau de la préfecture de Salé (92,9%), est supérieur aux taux enregistrés au niveau régional (70,7%), et national (62,8%).

Par ailleurs, le rythme de l'évolution de l'urbanisation entre les deux derniers recensements au niveau préfectoral est inférieur à ceux enregistrés aux niveaux régional et national.

En effet, le taux d'urbanisation de la préfecture de Salé est passé de 93,2% en 2014 à 92,9% en 2024, soit 0,3 point de moins, contre 0,9 point de plus au niveau régional et 2,4 points pour l'ensemble du pays.

Graphique n° 3: Evolution du taux d'urbanisation entre 2014 et 2024 (%)



Source : RGPHs 2014 et 2024

3. Structures démographiques

Le suivi de la structure par âge et par sexe d'une population donnée permet d'une part, de se renseigner sur les changements qui affectent sa composition démographique, et d'autre part de déterminer ses besoins, notamment en matière de scolarisation, d'emploi, de santé et d'habitat.

3.1. Structure par sexe et âge

3.1.1. Population selon les âges quinquennaux

La lecture du tableau n°5, ci-dessous, donnant la répartition de la population par sexe et par âge quinquennal, montre que la population de la préfecture de Salé est une population très jeune. En effet, 38,9% de cette population est âgée de moins de 25 ans et 53,9% ont moins de 35 ans.

Ce constat est encore plus visible en milieu rural, puisque les jeunes de moins de 25 ans représentent 47,3% de la population rurale, contre 38,5% en milieu urbain, et ceux de moins de 35 ans représentent 61,4% contre 53,5% pour les citadins.

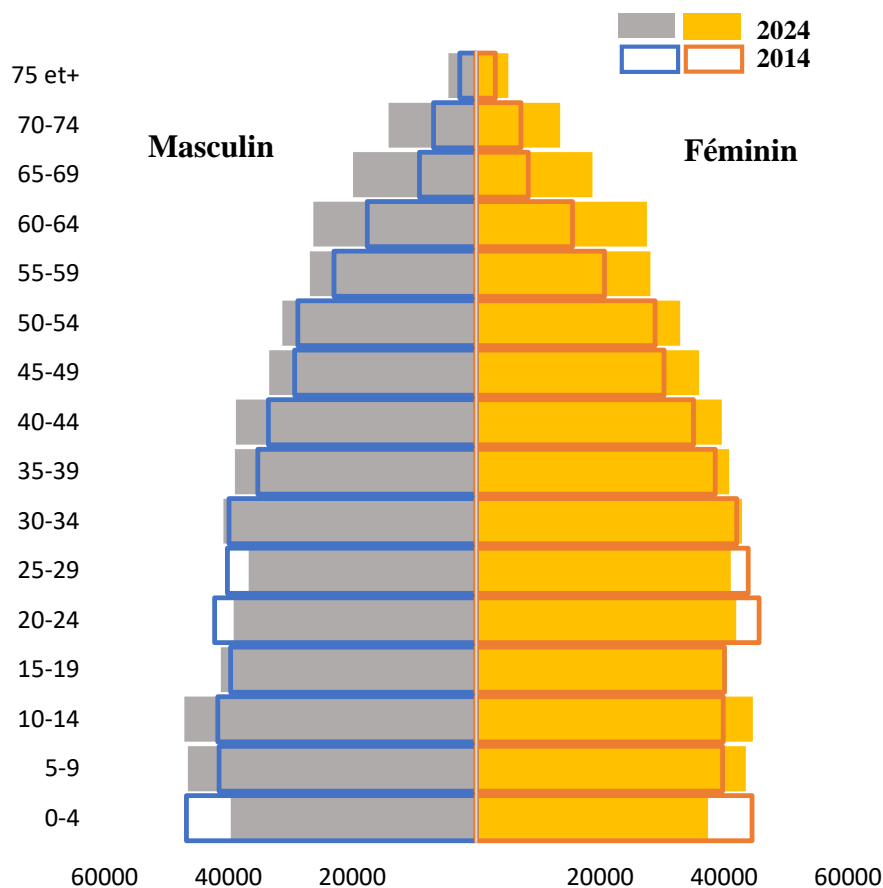
SERIES PROVINCIALES : PREFECTURE DE SALE

Tableau n° 5 : Population de la préfecture de Salé par milieu de résidence, sexe et âge quinquennal en 2024 (%)

Tranches d'âge	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
0-4	3,6	3,4	7,0	5,0	4,7	9,7	3,7	3,5	7,1
5-9	4,2	3,9	8,1	5,9	5,5	11,4	4,3	4,0	8,3
10-14	4,3	4,1	8,4	5,6	5,0	10,6	4,4	4,1	8,5
15-19	3,8	3,7	7,5	4,4	4,1	8,5	3,8	3,7	7,5
20-24	3,6	3,9	7,5	3,7	3,5	7,1	3,6	3,9	7,5
25-29	3,4	3,8	7,2	3,3	3,5	6,8	3,4	3,8	7,2
30-34	3,8	4,0	7,8	3,8	3,5	7,3	3,8	4,0	7,8
35-39	3,6	3,8	7,4	3,8	3,7	7,5	3,6	3,8	7,4
40-44	3,6	3,7	7,3	3,9	3,5	7,4	3,6	3,7	7,3
45-49	3,1	3,4	6,5	3,1	2,8	5,9	3,1	3,3	6,4
50-54	2,9	3,1	6,0	2,4	2,2	4,7	2,9	3,1	6,0
55-59	2,5	2,7	5,2	1,9	1,7	3,6	2,5	2,6	5,1
60-64	2,5	2,6	5,1	1,6	1,6	3,2	2,4	2,6	5,0
65-69	1,9	1,8	3,7	1,2	1,1	2,4	1,8	1,7	3,6
70-74	1,3	1,3	2,6	0,9	0,9	1,9	1,3	1,3	2,6
75 et+	1,3	1,5	2,7	1,0	1,2	2,2	1,2	1,4	2,7
Total	49,4	50,6	100,0	51,5	48,5	100,0	49,5	50,5	100,0

Source : RGPH 2024

Graphique n° 4: Pyramide des âges de la population de Salé en 2014 et 2024



Source : RGPHs 2014 et 2024

La lecture du graphique n°4 montre que la base de la pyramide a rétréci. Effectivement, le poids des enfants de moins de cinq ans, des deux sexes, dans la population totale est passé de 9,4% en 2014 à 7,1% en 2024, en passant de 9,7% à 7,4% pour les masculins et de 9,1% à 6,9% pour les féminins. Ce rétrécissement de la base de la pyramide est dû à une baisse de la fécondité.

Cependant, on constate l'accélération du phénomène de vieillissement de la population. En effet, la part de la population de troisième âge ne cesse d'augmenter (13,8% en 2024 contre seulement 8,4% en 2014).

3.1.2. Population Selon les âges fonctionnels

Le tableau n°6, ci-après, présente la structure de la population par sexe et par groupe d'âge fonctionnel, selon le milieu de résidence. Cette structure met en relief quatre types de sous populations : la population d'âge préscolaire (0-5 ans), la population d'âge scolaire (6-14 ans), la population en âge d'activité (15-59 ans) et la population dite de troisième âge (60 ans ou plus).

Tableau n° 6 : Population par milieu de résidence, sexe et âge fonctionnel en 2024 (%)

	Age	Urbain			Rural			Ensemble		
		M	F	T	M	F	T	M	F	T
Préfecture	0 à 5	8,9	8,2	8,6	12,1	11,8	12	9,1	8,4	8,8
	6 à 14	15,5	14,4	14,9	20	19,4	19,6	15,8	14,6	15,2
	15 à 59	61,4	63,3	62,4	58,8	58,8	58,8	61,3	63,1	62,2
	60 ou +	14,2	14,1	14,1	9,1	10	9,6	13,8	13,9	13,9
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Région	0 à 5	8,9	8,0	8,4	11,5	11,3	11,5	9,7	9,0	9,3
	6 à 14	15,8	14,3	15,1	19,8	19,3	19,5	17,0	15,7	16,4
	15 à 59	60,5	62,6	61,6	57,7	57,4	57,5	59,6	61,1	60,4
	60 ou +	14,8	15,0	14,9	11,0	12,0	11,5	13,7	14,2	13,9
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
National	0 à 5	9,2	8,3	8,8	10,8	10,4	10,6	9,8	9,1	9,4
	6 à 14	16,8	15,3	16,0	19,2	18,6	18,9	17,7	16,5	17,1
	15 à 59	60,2	62,2	61,2	57,0	57,1	57,1	59,0	60,3	59,7
	60 ou +	13,8	14,2	14,0	12,9	13,9	13,4	13,5	14,1	13,8
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2024

a) Population d'âge préscolaire

La population d'âge préscolaire représente environ 8,8% de la population de la préfecture de Salé, contre respectivement 9,3% et 9,4% aux niveaux régional et national. En milieux urbain et rural, les proportions de cette même tranche d'âge s'établissent respectivement à

SERIES PROVINCIALES : PREFECTURE DE SALE

8,6% et à 12,0% à l'échelon préfectoral, 8,4% et 11,5% à l'échelon régional et enfin, 8,8% et 10,6% à celui national.

b) Population d'âge scolaire

La population en âge de scolarisation représente 15,2% du total de la population de la préfecture de Salé. En milieu rural, cette proportion atteint 19,6%, dépassant de 4,7 points celle du milieu urbain (14,9%). Aussi, presque les mêmes proportions et les mêmes écarts par milieu sont-ils observés aussi bien au niveau régional que national.

c) Population en âge d'activité

Selon les données du dernier recensement de la population, indépendamment du niveau géographique, plus de 6 personnes sur 10 sont potentiellement actives (62,2%) (Tableau n°6).

La comparaison par milieu de résidence révèle que le poids de cette catégorie de la population est plus important en milieu urbain qu'en milieu rural. En effet, les écarts par milieu sont de l'ordre de 3,6 points au niveau préfectoral, de 4,1 aux niveaux régional et national.

d) Population du troisième âge

La population dite du troisième âge représente 13,9% de la population de la préfecture de Salé, contre respectivement 13,9% et 13,8% aux niveaux régional et national.

Selon le milieu de résidence, la part des personnes âgées au niveau préfectoral est plus importante en milieu urbain (14,1%) qu'en milieu rural (9,6%). Ces proportions sont de 14,9% contre 11,5% niveau régional, par contre au niveau national, on constate une légère prédominance du milieu urbain (14,0%) contre (13,4%) en milieu rural.

3.2. Rapport de masculinité⁴

3.2.1. Rapport de masculinité par âge fonctionnel

Au niveau préfectoral, tableau n°7, le rapport de masculinité s'élève à 98,1%. Ce rapport est inférieur à celui de la région (98,7%), et est légèrement inférieur à celui calculé pour l'ensemble du pays (99,5%).

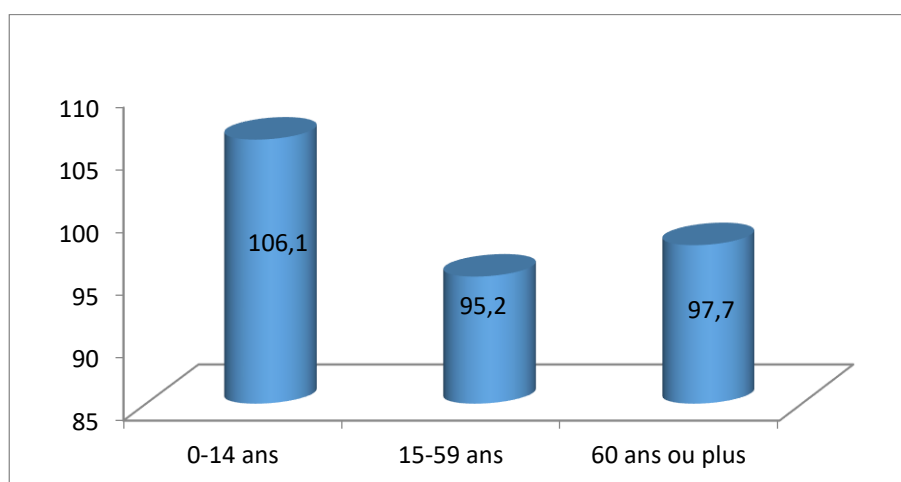
Tableau n°7 : Rapport de masculinité en 2024 par âge fonctionnel (%)

	0-14 ans	15-59 ans	60 ans ou plus	Total
Préfecture	106,1	95,2	97,7	98,1
Région	106,3	96,6	95,9	98,7
National	106,8	97,5	95,2	99,5

Source : RGPH 2024

Par ailleurs, il convient de signaler qu'au fur et à mesure que l'on avance dans l'âge, ce rapport se renforce, de plus en plus, en faveur des femmes suite à l'effet combiné de la mortalité et de la migration. En effet, au niveau de la préfecture de Salé, le rapport de masculinité passe de 106,1% pour la tranche d'âge 0-14 ans à 97,7% pour celle des personnes âgées de 60 ans ou plus. Aussi, cette tendance reste-t-elle la même aussi bien pour le niveau régional que pour l'ensemble du pays (Graphique n°5).

Graphique n° 5: Rapport de masculinité par âge fonctionnel (%)



Source : RGPH 2024

⁴ Le rapport de masculinité est le rapport des effectifs masculins aux effectifs féminins.

3.2.2. Rapport de masculinité par milieu de résidence

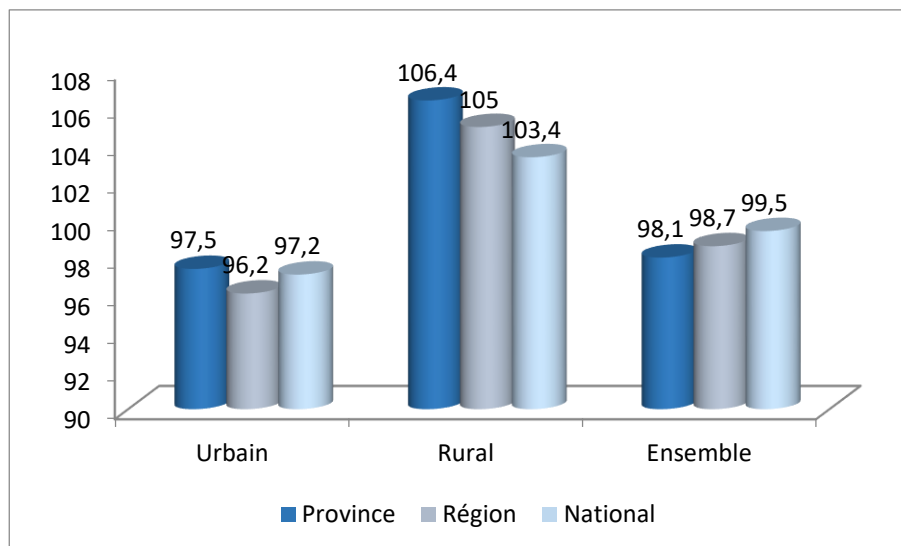
L'analyse du rapport de masculinité selon le milieu de résidence révèle deux situations différentes. En effet, si en milieu urbain ce sont les femmes qui l'emportent sur les hommes (975 hommes pour 1000 femmes), en milieu rural c'est la situation inverse qui se produit, puisqu'on enregistre un rapport de 1064 hommes pour 1000 femmes. Une telle situation pourrait avoir plusieurs causes : la migration féminine vers le milieu urbain pourrait en être une

Tableau n° 8 : Rapport de masculinité par milieu de résidence en 2024 (%)

	Urbain	Rural	Ensemble
Préfecture	97,5	106,4	98,1
Région	96,2	105,0	98,7
National	97,2	103,4	99,5

Source : RGPH 2024

Graphique n° 6: Rapport de masculinité par milieu de résidence (%)



Source : RGPH 2024

3.3. Ratio de dépendance démographique ⁵

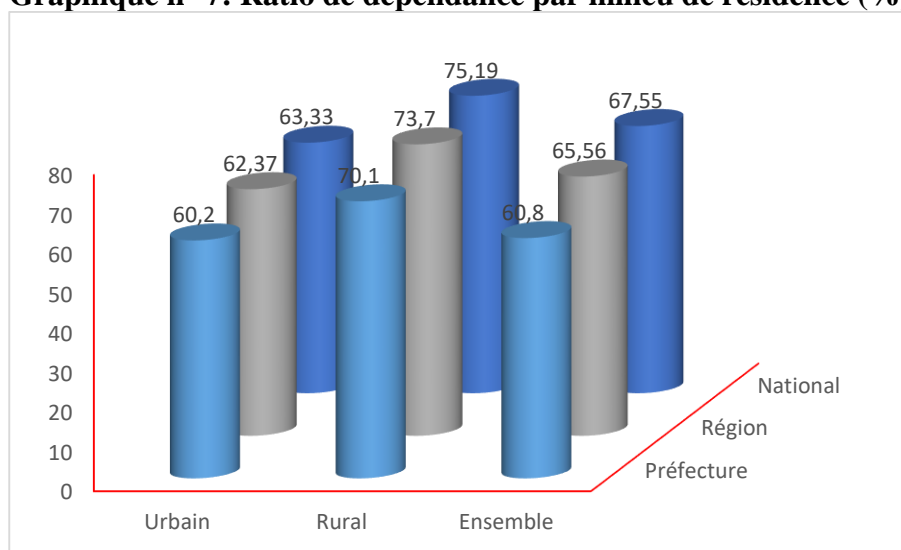
Au niveau de la préfecture de Salé, le rapport de dépendance s'établit à 60,8%. Ce rapport moyen cache un important déséquilibre par milieu de résidence. En effet, la charge économique supportée par la population potentiellement active en milieu rural est de l'ordre de 70,1% contre seulement 60,2% en milieu urbain.

Tableau n° 9 : Ratio de dépendance par milieu de résidence (%)

	Urbain	Rural	Ensemble
Préfecture	60,2	70,1	60,8
Région	62,37	73,7	65,56
National	63,33	75,19	67,55

Source : RGPH 2024

Graphique n° 7: Ratio de dépendance par milieu de résidence (%)



Source : RGPH 2024

4. Nuptialité⁶

Considérée comme un phénomène sociodémographique renseignant sur l'attachement de la population à l'institution du mariage, la nuptialité

⁵ C'est un rapport entre les individus d'âge inactif défini, de 0-14 ans et 60 ans ou plus, et les individus d'âge actif, de 15 à 59 ans. Il indique la charge que doit supporter cette dernière.

⁶ La population cible est celle âgée de 15 ans et plus.

SERIES PROVINCIALES : PREFECTURE DE SALE

revêt une importance capitale dans la compréhension du niveau de la fécondité des couples, notamment à travers l'analyse des structures matrimoniales.

4.1. Statut matrimonial et le sexe

L'examen de la répartition de la population âgée de 15 ans et plus selon le statut matrimonial, tableau n°10, fait ressortir que 33,9 % de cette population sont célibataires, et seulement 3,8% sont divorcés et 4,8% sont veufs. Le statut le plus dominant est celui des mariés, avec plus de la moitié des personnes recensées âgées de 15 ans et plus (57,6%).

Tableau n° 10 : Population âgée de 15 ans ou plus selon le sexe et l'état matrimonial (%) en 2024

	Etat matrimonial	Sexe		Ensemble
		Masculin	Féminin	
Préfecture	Célibataire	39,0	29,0	33,9
	Marié	57,8	57,4	57,6
	Divorcé	2,3	5,2	3,8
	Veuf	0,9	8,4	4,8
	Total	100,0	100,0	100,0
Région	Célibataire	38,4	27,4	32,8
	Marié	58,3	58,4	58,3
	Divorcé	2,3	5,2	3,8
	Veuf	1,0	9,1	5,1
	Total	100,0	100,0	100,0
National	Célibataire	39,3	27,3	33,2
	Marié	57,9	58,7	58,3
	Divorcé	1,9	4,6	3,3
	Veuf	0,9	9,4	5,2
	Total	100,0	100,0	100,0

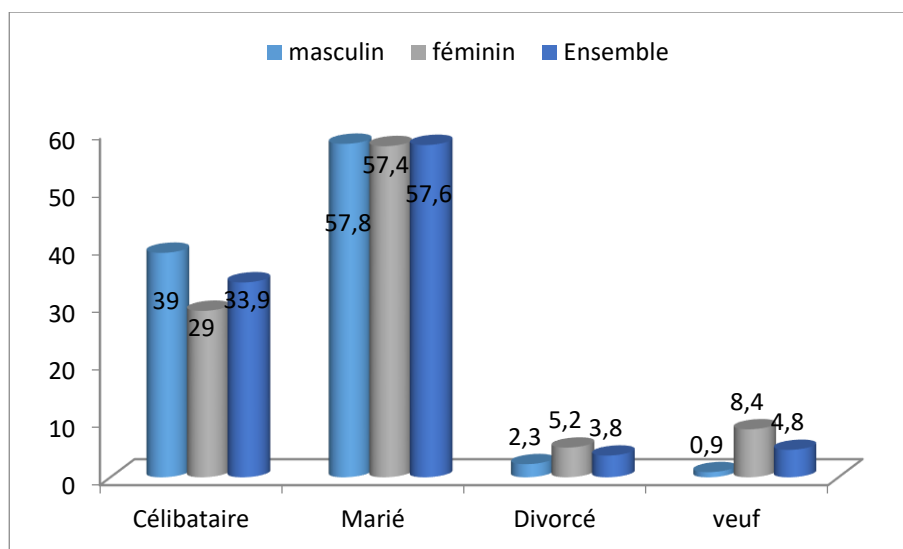
Source : RGPH 2024

Par sexe, la proportion des célibataires est plus élevée chez les hommes (39,0%) que chez les femmes (29,0%), Ce différentiel entre sexe devient, en revanche, insignifiant quand il s'agit du statut des mariés, En effet, selon le sexe, la part des hommes mariés est de 57,8% contre 57,4% pour les femmes.

SERIES PROVINCIALES : PREFECTURE DE SALE

Cependant, les statuts de divorcé et de veuf, sont plus de 4,3 fois plus importants chez les femmes (13,6%) que chez les hommes (3,2%), Une telle situation peut être expliquée par les difficultés rencontrées par les femmes divorcées ou veuves à se remarier.

Graphique n° 8: population âgée de 15 ans ou plus selon le sexe et l'état matrimonial (%)



Source : RGPH 2024

4.2. Statut matrimonial et milieu de résidence

L'analyse par milieu de résidence, tableau n°11, montre, encore une fois, la prédominance du statut des mariés (57,2% en milieu urbain contre 63,2% en milieu rural).

SERIES PROVINCIALES : PREFECTURE DE SALE

Tableau n° 11 : Population âgée de 15 ans ou plus selon l'état matrimonial et le milieu de résidence (%)

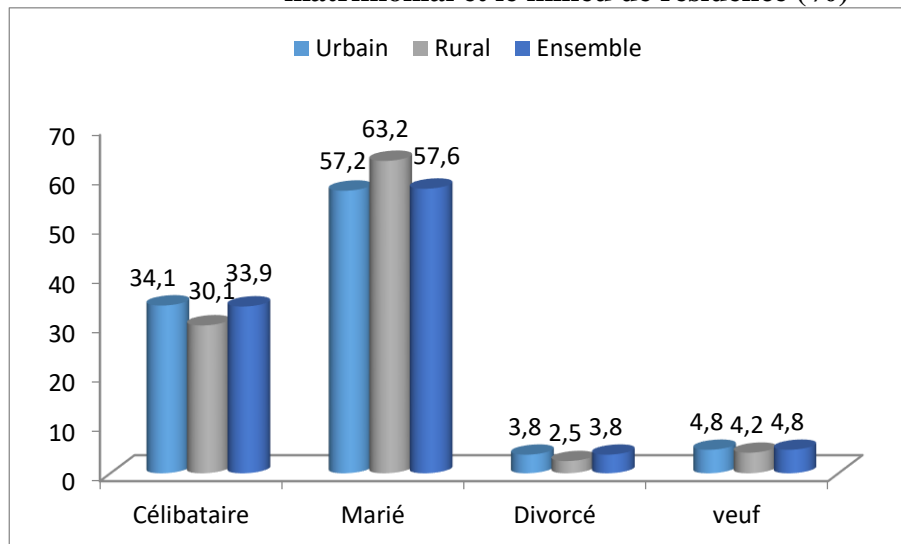
	Etat matrimonial	Urbain	Rural	Ensemble
Préfecture	Célibataire	34,1	30,1	33,9
	Marié	57,2	63,2	57,6
	Divorcé	3,8	2,5	3,8
	Veuf	4,8	4,2	4,8
	Total	100,0	100,0	100,0
Région	Célibataire	33,9	29,9	32,8
	Marié	56,6	62,6	58,3
	Divorcé	4,2	2,7	3,8
	Veuf	5,2	4,9	5,1
	Total	100,0	100,0	100,0
National	Célibataire	34,3	31,1	33,2
	Marié	56,6	61,4	58,3
	Divorcé	3,9	2,2	3,3
	Veuf	5,2	5,3	5,2
	Total	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2024

Indépendamment du milieu de résidence, plus de trois personnes, de plus de 15 ans, sur dix sont des célibataires (34,1% en milieu urbain et 30,1% en milieu rural).

Par ailleurs, la population en situation de divorce représente 3,8% de la population cible du milieu urbain et 2,5% de celle du milieu rural. Alors que la population en situation de veuvage représente 4,8% de la population cible du milieu urbain et 4,2% de celle du milieu rural. Un tel écart entre milieux peut être expliqué d'une part, par l'éventuelle stabilité de l'institution du mariage en milieu rural et d'autre part, par les possibilités de remariage offertes dans ce milieu.

Graphique n° 9: Population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le milieu de résidence (%)



Source : RGPH 2024

4.3. Enregistrement à l'état civil

En 2024, il a été constaté des déclarations quasi-générales de naissances pour tout milieu confondu, puisque le taux d'enregistrement à l'état civil dépasse les 99% aux niveaux national (99,5%), régional (99,3%) et préfectoral (99,6%).

En milieu urbain, le taux préfectoral s'élève à 99,6%, en quasi égalité avec le même taux de la région (99,5%). Cependant l'écart augmente à 0,6 point en milieu rural tout en restant en avance par rapport au rural de la région (98,9%) et du rural national (99,3%).

Pour ce qui est de la répartition par sexe, les déclarations de naissances sont presque de même ordre chez les femmes et les hommes. Pour le milieu urbain, le taux d'enregistrement atteint 99,6% pour les deux sexes. Pour le milieu rural, il se dégrade légèrement en passant à 99,4% pour les hommes et 99,5% pour les femmes.

SERIES PROVINCIALES : PREFERCTURE DE SALE

Tableau n° 12 : Répartition de la population selon l'enregistrement à l'état civil (%)

		Masculin	Féminin	Ensemble
Préfecture	Urbain	99,6	99,6	99,6
	Rural	99,4	99,5	99,5
	Ensemble	99,6	99,6	99,6
Région	Urbain	99,5	99,5	99,5
	Rural	99,0	98,8	98,9
	Ensemble	99,4	99,3	99,3
National	Urbain	99,6	99,6	99,6
	Rural	99,3	99,2	99,3
	Ensemble	99,5	99,4	99,5

Source : RGPH 2024

4.4. Age moyen singulier au mariage

La lecture des données présentées au tableau n°13, ci-dessous, révèle que l'âge moyen singulier au mariage au niveau de la préfecture de Salé est de 29,3 ans, cet âge est supérieur à celui calculé aux niveaux régional (28,4 ans) et national (28,5 ans).

Tableau n° 13 : Age moyen singulier au mariage par sexe et milieu de résidence

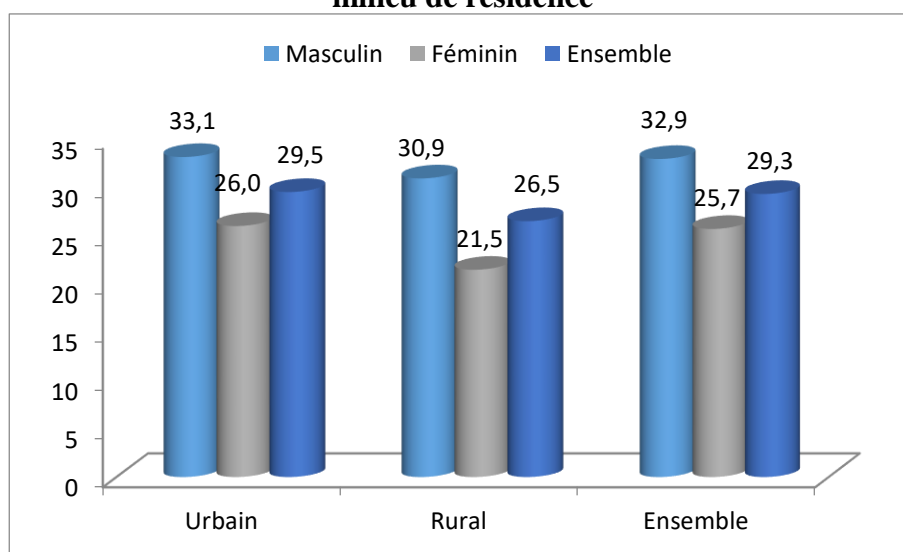
		Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Préfecture	Masculin		33,1	30,9	32,9
	Féminin		26,0	21,5	25,7
	Ensemble		29,5	26,5	29,3
Région	Masculin		32,8	30,8	32,2
	Féminin		25,9	21,8	24,7
	Ensemble		29,3	26,5	28,4
National	Masculin		32,8	31,8	32,4
	Féminin		25,4	23,0	24,6
	Ensemble		29,0	27,5	28,5

Source : RGPH 2024

SERIES PROVINCIALES : PREFECTURE DE SALE

L'examen de l'âge moyen singulier au mariage selon le milieu de résidence montre que les ruraux concluent leur premier mariage trois ans plus tôt que les citadins (26,5 ans en milieu rural contre 29,5 ans en milieu urbain). Aussi, indépendamment du milieu de résidence, les hommes se marient-ils plus tardivement que les femmes. En effet, l'écart d'âge par sexe est de 7,2 ans au niveau préfectoral (7,1 ans en milieu urbain et 9,4 ans en milieu rural).

Graphique n° 10: Age moyen singulier au mariage par sexe et par milieu de résidence



Source : RGPH 2024

4.5. Célibat définitif

En 2024, le taux de célibat définitif⁷ a atteint 9,2 % à la préfecture de Salé contre 9,4% au niveau de la région.

Selon le milieu de résidence, le célibat à 55 ans exact, s'accroît plus en milieu urbain qu'en milieu rural en enregistrant des taux respectifs de 9,4 % et 5,3 %.

Par ailleurs, la différenciation par sexe montre que la proportion des femmes, à 55 ans, n'ayant pas vécu l'expérience du mariage, est plus importante que celle des hommes. En effet, le taux de célibat définitif est de l'ordre de 11,9% pour les femmes contre 6,5% pour les hommes.

⁷ Le Taux de célibat définitif est le rapport entre le nombre de célibataires âgés de 55 ans à l'ensemble de la population du même âge.

Tableau n° 14 : Taux de célibat définitif à 55 ans (%)

		Masculin	Féminin	Ensemble
Préfecture	Urbain	6,7	12,0	9,4
	Rural	2,4	8,5	5,3
	Ensemble	6,5	11,9	9,2
Région	Urbain	7,9	12,8	10,4
	Rural	4,3	8,2	6,3
	Ensemble	7,0	11,8	9,4
National	Urbain	8,1	12,0	10,1
	Rural	5,3	8,8	7,1
	Ensemble	7,2	11,0	9,1

Source : RGPH 2024

5. Niveau de la fécondité

Il s'agit de la fécondité des femmes en âge de procréation, saisie à travers la descendance finale des femmes⁸ et l'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF)⁹.

Tableau n° 15 : Indicateur Conjoncturel de Fécondité selon le milieu de résidence

ICF	Urbain	Rural	Total
ICF-Préfecture	1,69	2,68	1,76
ICF-Région	1,70	2,49	1,91
ICF-National	1,77	2,37	1,97

Source : RGPH 2024

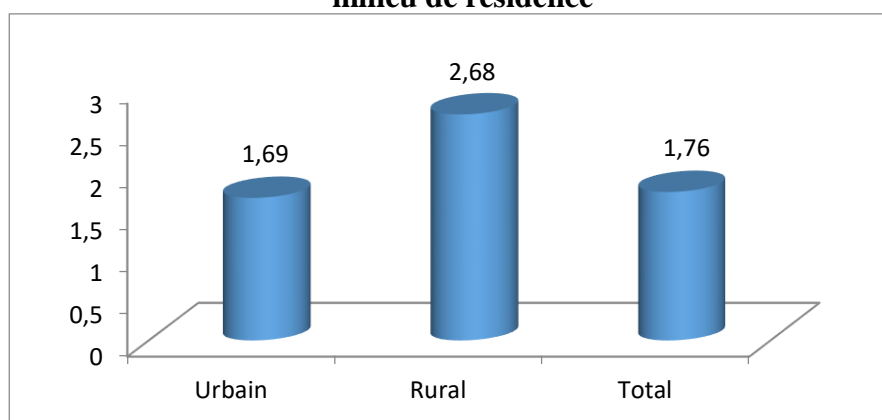
En 2024, l'ICF de la préfecture de Salé a atteint 1,76 enfants par femme, soit un niveau légèrement inférieur aux niveaux régional et national (respectivement 1,91 et 1,97 enfants par femmes).

⁸ Nombre moyen de naissances vivantes qu'ont eu les femmes parvenues en fin de vie féconde à la date de référence du recensement. En pratique, la descendance finale est calculée pour les femmes de 45 à 49 ans.

⁹ Nombre moyen de naissances vivantes qu'aurait une femme si elle connaissait, durant toute sa vie féconde, les conditions de fécondité observées durant les 12 mois précédant la date de référence du recensement

L'analyse de cet indice dans l'espace montre un écart substantiel entre les deux milieux de résidence. Ainsi, les femmes issues du milieu rural sont relativement plus fécondes que celles du milieu urbain. En effet, la femme rurale met au monde, en moyenne, 2,68 enfants au cours de sa vie féconde contre 1,69 enfant par femme citadine. Un tel écart pourrait s'expliquer, entre autres, par l'importante différence qui existe entre les deux milieux quant au niveau d'instruction et l'utilisation de la contraception.

Graphique n° 11: Indicateur Conjoncturel de Fécondité par milieu de résidence



Source : RGPH 2024

6. Couverture médicale

La concrétisation de la protection sociale est un point d'accès fondamental et indispensable pour la promotion de l'élément humain qui est un maillon essentiel du développement, permettant l'édification d'une société où règne la justice sociale et spatiale. La généralisation de la couverture médicale¹⁰ reste une de ses objectifs fondamentaux.

En 2024, plus de sept personnes sur dix de la population de la préfecture de Salé (76,7%) sont couvertes par l'un des systèmes de couverture médicale, devançant de 5,0 points la moyenne régionale (71,7%) et de 6,9 points le taux national (69,8%).

Par milieu de résidence, ce taux s'élève à 76,9% en milieu urbain et s'abaisse à 74,7% en milieu rural.

¹⁰ Les individus adhérents ou ayants droits à un des systèmes de couverture médicale (AMO-CNOPS, AMO- CNSS y compris TADAMOUN et ACHAMEL, société d'assurance privé et autres).

SERIES PROVINCIALES : PREFECTURE DE SALE

La répartition du taux de couverture médicale par sexe montre une légère supériorité du taux chez les femmes (77,6%) par rapport au taux masculin (75,8%).

Tableau n° 16 : Taux de couverture médicale en 2024 (%)

		Masculin	Féminin	Ensemble
Préfecture	Urbain	76,0	77,7	76,9
	Rural	73,5	76,0	74,7
	Ensemble	75,8	77,6	76,7
Région	Urbain	73,0	74,6	73,8
	Rural	65,5	67,7	66,6
	Ensemble	70,7	72,7	71,7
National	Urbain	68,6	69,9	69,3
	Rural	69,7	71,7	70,6
	Ensemble	69,0	70,6	69,8

Source : RGPH 2024

7. Population en situation du handicap

Selon l'organisation des Nations Unies (ONU), il est considéré comme handicapée, toute personne ayant au moins une grande difficulté ou une incapacité totale dans l'un des six domaines d'activité de la vie quotidienne (voir, entendre, marcher ou monter les escaliers, se rappeler ou se concentrer, prendre soin de soi et communiquer dans sa langue habituelle).

SERIES PROVINCIALES : PREFECTURE DE SALE

Tableau n° 17 : Taux de prévalence du handicap selon le sexe et le milieu de résidence

	Préfecture			Région			National		
	U	R	E	U	R	E	U	R	E
Masculin	4,0	3,9	4,0	4,0	5,0	4,3	4,2	5,6	4,7
Féminin	4,0	4,3	4,0	4,1	5,2	4,4	4,3	5,6	4,8
Total	4,0	4,1	4,0	4,1	5,1	4,4	4,2	5,6	4,8

Source : RGPH 2024

Selon les résultats du RGPH 2024, la préfecture de Salé présente un taux de prévalence du handicap de l'ordre de 4,0%, supérieur à celui enregistré au niveau régional de 0,4 point (4,4%) et de 0,8 point à la moyenne nationale (4,8%).

Selon le milieu de résidence, les ruraux de la préfecture de Salé sont relativement plus exposés au risque d'incapacité que les citadins. Le taux de prévalence du handicap en milieu rural (4,1%) dépasse de 0,1 point celui enregistré en milieu urbain (4,0%). On remarque presque la même chose aux niveaux régional et national.

Les risques d'incapacité dans la préfecture sont semblables aussi bien chez les hommes que chez les femmes. Par contre aux niveaux régional et national, les femmes sont plus exposées au handicap que les hommes.

8. Evolution des principaux indicateurs démographiques

Tableau n° 18 : Evolution des principaux indicateurs démographiques

		2014	2024	Ecart absolu
Structure par groupes d'âges	0 - 4 ans	9,4	7,1	-2,3
	5 - 9 ans	8,4	8,3	-0,1
	10 -14 ans	8,4	8,5	0,1
	15 - 59 ans	65,4	62,2	-3,2
	60 ans et plus	8,4	13,9	5,5
	Total	100,0	100,0	
Etat matrimonial	Célibataire	33,1	33,9	0,8
	Marié	61,9	57,6	-4,3
	Autres	5,0	8,5	3,5
	Ensemble	100,0	100,0	
Age moyen singulier au mariage	Masculin	32,0	32,9	0,9
	Féminin	26,7	25,7	-1
	Ensemble	29,3	29,3	0
Indicateur conjoncturel de fécondité	Urbain	1,9	1,69	-0,21
	Rural	2,6	2,68	0,1
	Ensemble	2,0	1,76	-0,24

Source : RGPH 2014 et 2024

L'analyse comparative des principaux indicateurs démographiques relatifs à la préfecture de Salé, au cours de la période intercensitaire, permet de relever les constatations suivantes :

- ✓ Augmentation considérable de la part des personnes âgées (60 ans et plus) de 5,5 points et baisse de la part des personnes potentiellement actives (15-59 ans) de 3,2 points ; alors que la catégorie des enfants de 0 à 4 ans a connu une baisse de 2,3 points ;
- ✓ Baisse du poids des mariés dans la population totale de 15 ans et plus (-4,3 points) au détriment de celui des célibataires (+0,8 point) ;
- ✓ L'âge moyen singulier au mariage n'a connu aucun changement au niveau préfectoral. Par contre, une tendance vers la baisse a été constaté pour les femmes (-1,0 point), alors que

SERIES PROVINCIALES : PEFECTURE DE SALE

l'âge singulier moyen au mariage pour les hommes a connu une augmentation de 0,9 point ;

- ✓ Baisse de l'indicateur conjoncturel de fécondité, en passant de 2,0 enfants par femme en 2014 à 1,76 en 2024, soit (-0,24 point). Cette baisse de fécondité peut être expliquée par les changements intervenus dans les comportements matrimoniaux, incluant une utilisation accrue des moyens contraceptifs et l'augmentation des cas de divorce.

CHAPITRE N° 2

CAPITAL HUMAIN

Chapitre 2 : Capital humain

Conscient de l'importance et du rôle de l'éducation comme facteur d'amélioration des conditions de vie de la population, le Maroc a toujours considéré ce secteur comme étant un chantier de premier ordre ayant comme lignes directrices : la généralisation de l'enseignement et la lutte contre l'analphabétisme.

1. Aptitude à lire et à écrire

L'analyse du phénomène d'analphabétisme¹¹, moyennant le taux d'analphabétisme¹² permet le suivi et l'évaluation des avancées réalisées en la matière, afin de mieux orienter les actions futures, en tenant compte des facteurs « espace et genre ».

L'analyse différentielle des taux d'analphabétisme par milieu de résidence et par sexe, tableau n°19 et graphique n°12, a permis de déceler la présence d'énormes disparités.

Tableau n° 19 : Taux d'analphabétisme des 10 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence (%) en 2024

	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	9,3	24,6	10,3
Féminin	21,1	42,1	22,4
Préfecture	15,3	33,1	16,5
Région	15,9	39,0	22,4
National	17,3	38,0	24,8

Source : RGPH 2024

Au niveau préfectoral, la population analphabète constitue 16,5% de la population totale de plus 10 ans. Ce taux est inférieur à celui de la région (22,4%) de 5,9 points, et 8,3 points à celui enregistré au niveau national (24,8%).

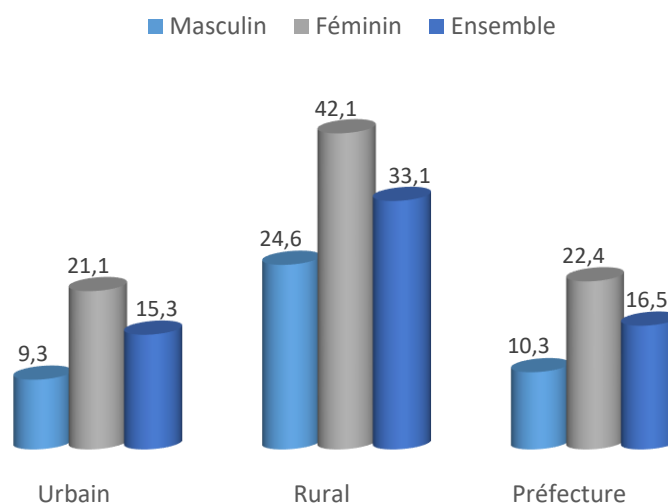
¹¹ Est considérée comme alphabétisée toute personne « capable de lire et d'écrire, en le comprenant, un exposé simple et bref des faits en rapport avec sa vie quotidienne ».

¹² Le taux d'analphabétisme n'est autre que la population analphabète âgée de 10 ans et plus, rapportée à la population totale correspondante.

La différenciation par milieu de résidence, montre que le phénomène d’analphabétisme est beaucoup plus répandu en milieu rural qu’en milieu urbain. En effet, plus de 3 ruraux sur 10 sont analphabètes (33,1%) contre environ 1,5 personnes sur 10 en milieu urbain (15,3%), soit un écart absolu de 17,8 points.

Par ailleurs, la situation est encore plus alarmante par sexe. En effet, 22,4% de la population féminine de 10 ans et plus de la préfecture de Salé est analphabète, contre 10,3% de celle masculine. Cette situation s’aggrave davantage chez les femmes rurales, puisque 42,1% d’entre elles sont analphabètes.

Graphique n° 12: Taux d’analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence (%)



Source : RGPH 2024

2. Connaissance des langues

La lecture du tableau 20, ci-après, décrivant la répartition de la population alphabétisée selon les langues lues et écrites, par milieu de résidence et par sexe permet de formuler les constatations suivantes :

- ✓ Parmi la population alphabétisée de 10 ans et plus au niveau préfectoral, 99,2% savent lire et écrire l’Arabe, 67,1% savent

SERIES PROVINCIALES : PREFECTURE DE SALE

lire et écrire le Français, 26,9% savent lire et écrire l'Anglais et seulement 1,1% savent lire et écrire l'Amazigh (Tifinagh).

- ✓ La population francophone est de l'ordre de 68,1% en milieu urbain contre 49,9% en milieu rural, tandis que la population anglophone urbaine dépasse de loin celle rurale, 27,8% contre 10,0% respectivement.
- ✓ La proportion des personnes amazighophone s'élève à 1,1% en milieu urbain contre seulement 0,3% en milieu rural.

Tableau n° 20 : Population alphabétisée de 10 ans et plus selon les langues lues et écrites (non exclusives) et selon le sexe et le milieu de résidence (%)

Milieu	Sexe	Langues lues et écrites			
		Arabe	Amazigh (Tifinagh)	Anglais	Français
Urbain	Masculin	99,1	1,2	26,9	68,0
	Féminin	99,2	1,1	28,9	68,2
	Ensemble	99,2	1,1	27,8	68,1
Rural	Masculin	99,9	0,3	9,2	48,5
	Féminin	99,9	0,3	11,2	51,9
	Ensemble	99,9	0,3	10,0	49,9
Ensemble	Masculin	99,1	1,2	25,9	66,9
	Féminin	99,3	1,0	28,1	67,5
	Ensemble	99,2	1,1	26,9	67,1

Source : RGPH 2024

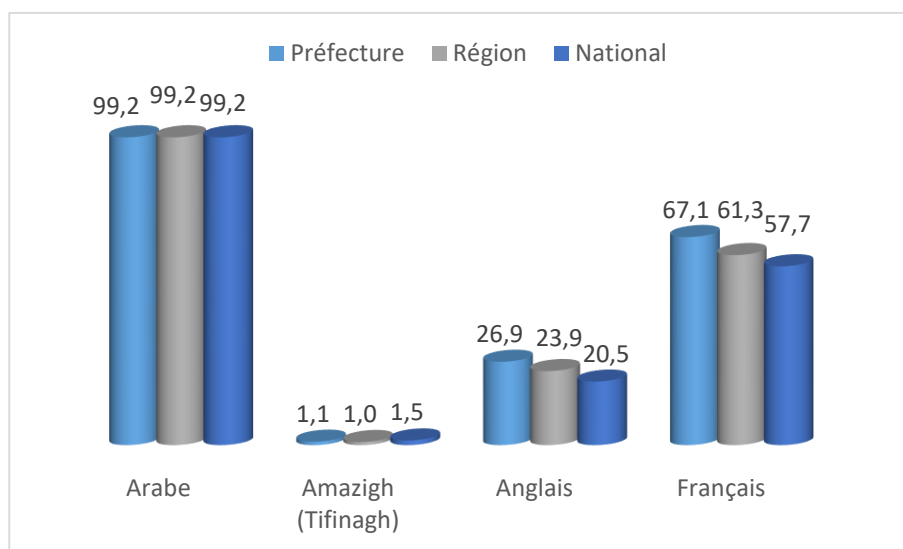
Par ailleurs, pour la connaissance de l'Arabe, les deux sexes ont la même tendance les femmes (99,3%) et les hommes (99,1%). Même constatation pour la connaissance de l'Amazigh (1,0% pour les femmes et 1,2% pour les hommes).

Par contre, lorsqu'il s'agit du Français, les femmes (67,5%) l'emportent sur les hommes (66,9%). Et de même lorsqu'il s'agit de l'Anglais, les féminins dépassent les masculins par 2,2 points.

SERIES PROVINCIALES : PREFECTURE DE SALE

L'analyse du graphique n°13, ci- après, montre l'existence d'une certaine similitude des structures des langues lues et écrites à tous les niveaux géographiques.

Graphique n° 13: Population alphabétisée de 10 ans et plus selon les langues lues et écrites (non exclusives) au niveau préfectoral, régional et national (%)



Source : RGPH 2024

3. Scolarisation et niveau d'instruction

La scolarisation et le niveau d'instruction ont toujours été considérés comme des variables clés du niveau de développement économique et social. En même temps, ce sont des composantes principales dans les analyses socioéconomiques et démographiques.

3.1. Scolarisation des enfants

Le calcul du taux de scolarisation, tableau n°21, montre qu'au niveau de la préfecture de Salé, 96,5% des enfants âgés de 6 à 11 ans sont scolarisés au cours de l'année scolaire 2023-2024. Ce taux est proche de celui enregistré au niveau national (95,8%).

Par ailleurs, ce taux dépend beaucoup plus du milieu de résidence que du sexe. En effet, indépendamment du sexe, 96,6% des enfants en milieu urbain ont fréquenté un établissement scolaire, contre seulement

SERIES PROVINCIALES : PREFECTURE DE SALE

95,6% en milieu rural. Ces différences restent presque les mêmes lorsqu'il s'agit de la scolarisation des filles selon le milieu de résidence. En effet, 95,8% des filles rurales sont scolarisées contre 97,1% de celles citadines, soit un écart de 1,3 point.

De tels résultats montrent clairement que la généralisation de la scolarisation des enfants du milieu rural de la préfecture de Salé, notamment des filles a connu un grand progrès.

Tableau n° 21 : Taux de scolarisation des 6-11 ans en 2023/2024 par sexe et milieu de résidence (%)

	Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Préfecture	Masculin	96,2	95,4	96,1
	Féminin	97,1	95,8	97,0
	Total	96,6	95,6	96,5
Région	Masculin	96,1	94,3	95,5
	Féminin	96,6	93,9	95,6
	Total	96,4	94,1	95,6
National	Masculin	96,1	95,2	95,7
	Féminin	96,5	95,1	95,9
	Total	96,3	95,1	95,8

Source : RGPH 2024

3.2. Niveau d'étude

La répartition de la population de la préfecture de Salé de 10 ans et plus selon le niveau d'étude dans l'enseignement général et le milieu de résidence, tableau n°22, fait apparaître que 23,5% de cette population n'ont jamais fréquenté un établissement d'enseignement, soit un niveau inférieur respectivement de 5,9 et 8,3 points par rapport à ceux enregistrés aux niveaux régional (29,4%), et national (31,8%).

Cette proportion s'élève à 37,3% en milieu rural contre 22,5% en milieu urbain. Ceci témoigne de l'existence d'énormes disparités entre milieux (presque 14,8 points d'écart).

SERIES PROVINCIALES : PREFECTURE DE SALE

Tableau n° 22 : Population de la préfecture de Salé de 10 ans et plus par niveau d'étude dans l'enseignement général et par milieu de résidence (%)

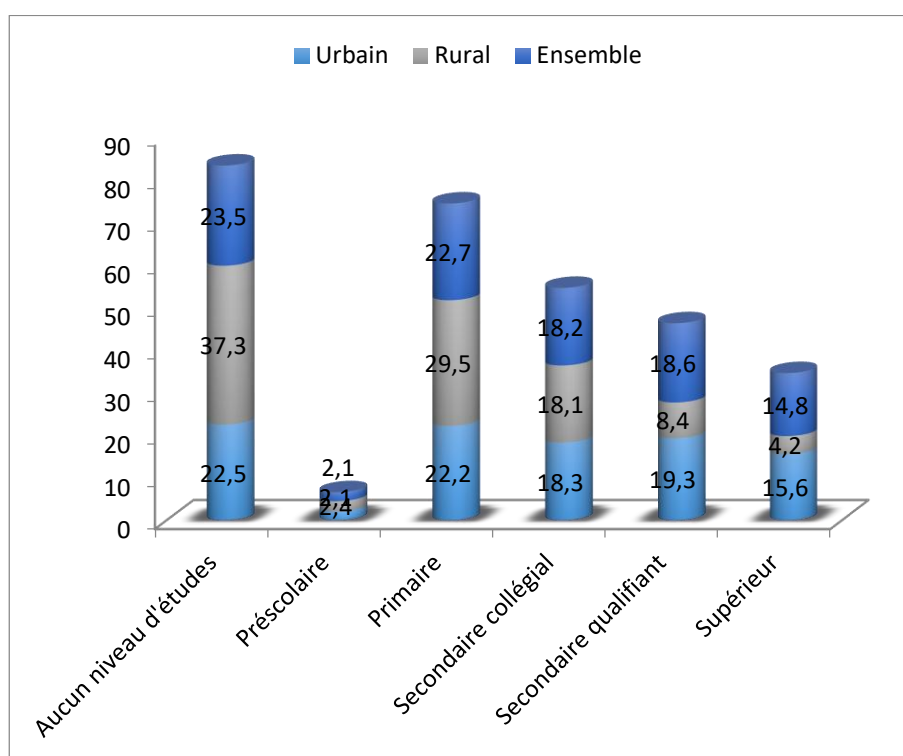
	Salé			Région			National		
	U	R	E	U	R	E	U	R	E
Aucun niveau d'étude	22,5	37,3	23,5	23,1	44,5	29,4	24,9	43,3	31,8
Précolaire	2,1	2,4	2,1	1,8	1,3	1,7	1,8	1,6	1,7
Primaire	22,2	29,5	22,7	22,7	28,6	24,4	25,0	30,0	26,8
Secondaire collégial	18,3	18,1	18,2	17,9	16,1	17,3	18,2	15,2	17,1
Secondaire qualifiant	19,3	8,4	18,6	17,9	6,5	14,5	16,0	6,1	12,3
Supérieur	15,6	4,2	14,8	16,7	3,0	12,6	14,0	3,9	10,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2024

S'agissant de la population scolarisée, on relève la prédominance de la population ayant atteint un niveau d'enseignement primaire (22,7%), suivie par celle ayant atteint respectivement un enseignement secondaire qualifiant (18,6%) et un enseignement secondaire collégial (18,2%). Par contre, la population scolarisée ayant atteint un niveau supérieur ne représente que 14,8 %.

Selon le milieu de résidence, 75,4% des citoyens, âgés de 10 ans et plus ont un niveau d'étude au moins égal au niveau fondamental contre 60,2% pour les ruraux.

Graphique n° 14: Population de la préfecture de Salé selon le niveau d’instruction et le milieu de résidence (%)



Source : RGPH 2024

Selon le sexe, le tableau n°23, ci-après, 28,6% des femmes de la préfecture de Salé n’ont aucun niveau d’étude contre 18,3% pour les hommes.

SERIES PROVINCIALES : PREFECTURE DE SALE

Tableau n° 23 : Population de la préfecture de Salé âgée de 10 ans et plus selon le niveau d’instruction, le sexe et le milieu de résidence (%)

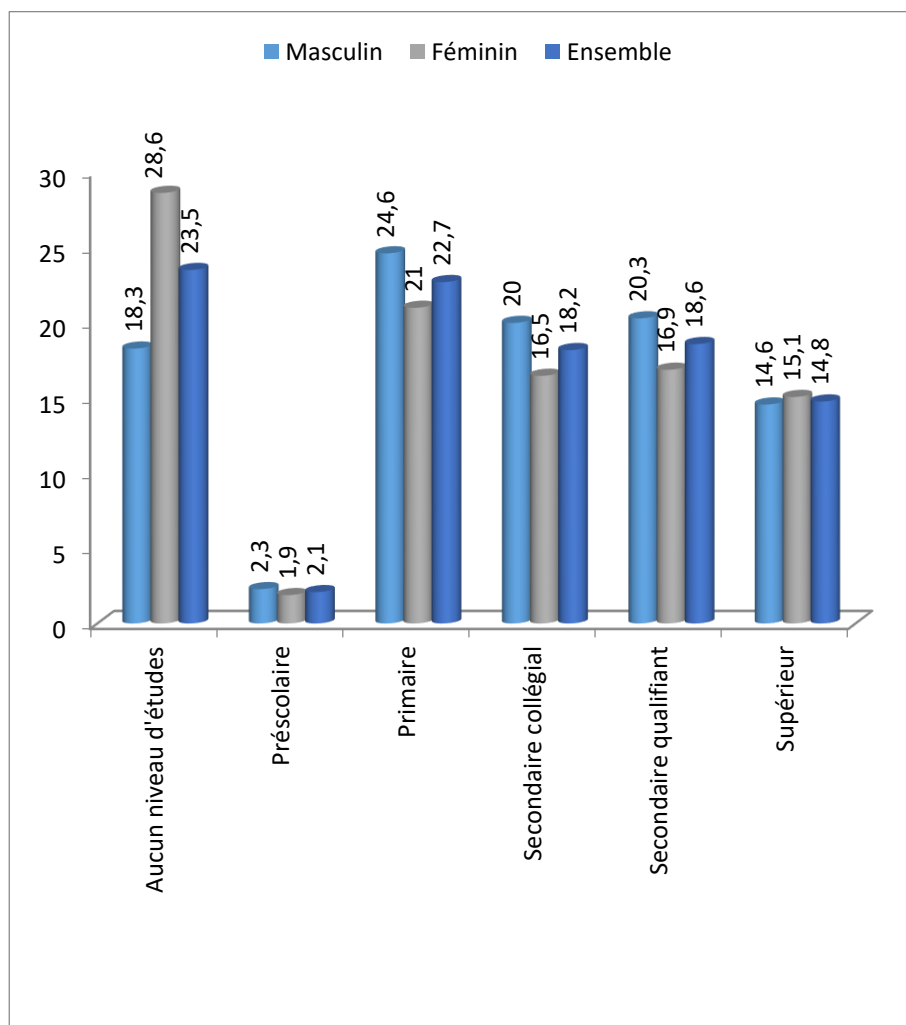
	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	E	M	F	E	M	F	E
Aucun niveau d'étude	17,4	27,5	22,5	31,0	44,0	37,3	18,3	28,6	23,5
Précolaire	2,3	1,9	2,1	2,4	2,4	2,4	2,3	1,9	2,1
Primaire	24,0	20,6	22,2	32,1	26,8	29,5	24,6	21,0	22,7
Secondaire collégial	19,8	16,7	18,3	21,5	14,4	18,1	20,0	16,5	18,2
Secondaire qualifiant	21,1	17,5	19,3	8,9	7,9	8,4	20,3	16,9	18,6
Supérieur	15,4	15,8	15,6	4,0	4,5	4,2	14,6	15,1	14,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2024

Ceci montre l’existence d’un retard considérable en matière de scolarisation de la population féminine, notamment en milieu rural où 44,0% de la population féminine de plus de 10 ans n’a jamais fréquentée un établissement scolaire.

Notons, enfin, que l’écart entre les deux sexes atteint son maximum pour le primaire et le secondaire collégial (3,6 et 3,5 points), et son minimum pour le secondaire qualifiant (3,4 points). Par contre dans l’enseignement supérieur, il y a presque une égalité entre les deux sexes.

Graphique n° 15: Population de la préfecture de Salé de 10 ans et plus selon le niveau d'instruction et le sexe (%)



Source : RGPH 2024

4. Utilisation de l'internet

En 2024, le taux d'utilisation d'internet par la population âgée de 15 ans et plus, durant les trois derniers mois précédant le recensement, a été estimé à 71,7% au niveau de la préfecture de Salé, à 61,5% pour la région et à 59,6% à l'échelle nationale. Quant aux déclarations au nom des enfants âgés de 5 à 14 ans, elles n'ont pas dépassé 39,4%. En effet, la région n'a affiché qu'un taux maximal de 28,3%, suivie du niveau national avec 25,3%.

4.1. Utilisation de l'internet selon le niveau d'étude et le genre

D'emblée, l'éducation et l'utilisation d'internet se lient étroitement et se renforcent mutuellement. L'analyse des données relatives à l'utilisation d'internet selon le niveau d'étude affirme cette corrélation. Celle-ci est traduite, plus explicitement, par la hausse du taux d'utilisation de l'internet avec l'amélioration du niveau d'étude.

Concernant la préfecture de Salé, la proportion des utilisateurs de l'internet parmi la population âgée de 5 ans et plus est passée de 29,3% pour les personnes n'ayant aucun niveau d'étude à 48,8% pour celles ayant atteint le primaire, à 75,1% pour les collégiens, à 89,6% pour les lycéens et à 96,4% pour celles ayant le niveau supérieur.

Comparativement à la région, la Préfecture de Salé s'en éloigne légèrement avec des écarts variant de (-0,5) point de pourcentage pour le niveau supérieur à (-9,8) points de pourcentage pour le niveau primaire.

En intégrant la dimension genre, le corollaire de la forte liaison entre l'éducation et l'utilisation de l'internet se confirme également chez les femmes et les hommes. En effet, la préfecture de Salé affiche des taux d'utilisation croissants à commencer de 28,9% chez les hommes n'ayant aucun niveau d'étude jusqu'à 96,5% pour les plus instruits (le niveau supérieur). En outre, la même tendance vers des taux croissants s'applique à la gent féminine. Le taux le plus bas est estimé à 29,5% des femmes n'ayant aucun niveau d'étude et il progresse parallèlement à l'amélioration du niveau d'étude pour atteindre un maximum de 96,3% chez les plus instruites (le niveau supérieur).

SERIES PROVINCIALES : PREFECTURE DE SALE

Il importe de mentionner que le niveau primaire et les sans niveau d'étude font l'exception dans la mesure où les femmes (49,3%) et 29,5% utilisent plus l'internet que les hommes (48,4%) et 28,9 respectivement, à l'encontre des autres niveaux d'étude qui attestent des proportions des usagères inférieures à celles des usagers avec des écarts allant de 0,1 point de pourcentage pour le niveau secondaire qualifiant à 0,3 point pour le niveau préscolaire.

Tableau n° 24 : Répartition de la population âgée de 5 ans et plus utilisant l'internet selon le niveau d'étude et le sexe en 2024 (%)

		Aucun niveau d'étude	Préscolaire moderne/traditionnel	Primaire	Secondaire collégial	Secondaire qualifiant	Supérieur
Préfecture	Masculin	28,9	27,9	48,4	75,2	89,7	96,5
	Féminin	29,5	27,6	49,3	75,0	89,6	96,3
	Ensemble	29,3	27,7	48,8	75,1	89,6	96,4
Région	Masculin	24,2	23,5	40,0	68,3	86,5	95,9
	Féminin	19,6	21,9	37,9	65,2	85,8	95,9
	Ensemble	21,3	22,8	39,0	66,9	86,2	95,9
National	Masculin	23,8	21,8	40,9	70,0	86,7	95,4
	Féminin	21,3	20,0	39,3	65,4	85,7	95,5
	Ensemble	22,2	21,0	40,1	68,1	86,2	95,5

Source : RGPH 2024

4.2. Utilisation de l'internet selon le niveau d'étude et le milieu de résidence

Visiblement, par milieu de résidence, la forte corrélation entre l'éducation et l'utilisation d'internet est partout maintenue à tout niveau qu'il soit préfectoral, régional ou national. Pour ce qui est de la préfecture de Salé, le taux d'utilisation d'internet s'établit à 31,1% en milieu urbain contre 15,2% en milieu rural pour les utilisateurs n'ayant aucun niveau d'étude et 50,6% contre 30,6% pour le niveau primaire. Et, le taux poursuit sa progression en parallèle avec le niveau d'étude jusqu'à se plafonner à 96,5% contre 92,8% pour le niveau supérieur.

SERIES PROVINCIALES : PREFECTURE DE SALE

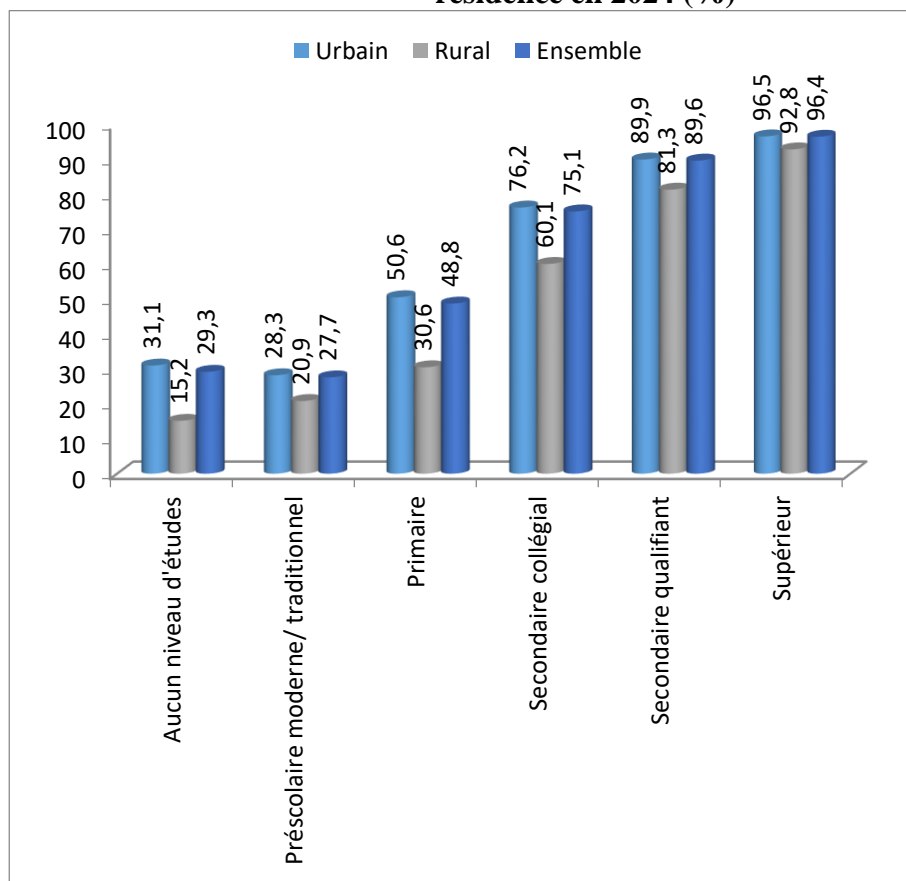
De surcroît, l'écart rural-urbain demeure perceptible et il se manifeste plus particulièrement aux niveaux primaire et secondaire collégial. Les écarts y afférents sont estimés, respectivement, à 20,0 points et 16,1 points pour la préfecture de Salé, à 24,1 points et 23,7 points pour la région et à 18,9 points et 18,8 points pour le national. A l'opposé, le niveau supérieur affiche l'écart le plus bas, soit 3,7 points pour la préfecture de Salé, 8 points pour la région et 5,5 pour le national.

Tableau n° 25 : Répartition de la population âgée de 5 ans et plus utilisant l'internet selon le niveau d'étude et le milieu de résidence en 2024 (%)

		Aucun niveau d'étude	Précolaire moderne/traditionnel	Primaire	Secondaire collégial	Secondaire qualifiant	Supérieur
Région	Urbain	31,1	28,3	50,6	76,2	89,9	96,5
	Rural	15,2	20,9	30,6	60,1	81,3	92,8
	Ensemble	29,3	27,7	48,8	75,1	89,6	96,4
Préfecture	Urbain	27,8	27,9	47,3	73,4	88,5	96,5
	Rural	14	7,6	23,2	49,7	71	88,5
	Ensemble	21,3	22,8	39	66,9	86,2	95,9
National	Urbain	30	26,8	48	74,3	88,6	96,2
	Rural	15,3	10,3	29,1	55,5	75,9	90,7
	Ensemble	22,2	21	40,1	68,1	86,2	95,5

Source : RGPH 2024

Graphique n° 16 : Population âgée de 5 ans et plus utilisant l'internet selon le niveau d'étude et le milieu de résidence en 2024 (%)



Source : RGPH 2024

5. Evolution des principaux indicateurs culturels

Tableau n° 26 : Evolution des taux d'analphabétisme et de scolarisation

Indicateur	Milieu	Sexe	2014	2024
Taux d'analphabétisme	Urbain	Masculin	12,0	9,3
		Féminin	27,9	21,1
		Total	20,1	15,3
	Rural	Masculin	33,8	24,6
		Féminin	56,8	42,1
		Total	44,9	33,1
	Ensemble	Masculin	13,4	10,3
		Féminin	29,7	22,4
		Total	21,7	16,5
Taux de scolarisation	Ensemble	Masculin	97,6	96,1
		Féminin	97,5	97
		Total	97,6	96,5

Source : RGPH 2014 et 2024

5.1. Evolution des taux d'analphabétisme

La situation de l'éducation a connu une amélioration notable entre les deux recensements. Pour sa part, le taux d'analphabétisme a chuté de 5,2 points, passant de 21,7% en 2014 à 16,5% en 2024. Cette amélioration a concerné aussi bien les deux sexes que les deux milieux de résidence. Le taux d'analphabétisme féminin est passé de 29,7% en 2014 à 22,4% en 2024, réalisant ainsi une amélioration de 7,3 points. Le taux d'analphabétisme masculin s'est amélioré de 3,1 points en passant de 13,4% en 2014 à 10,3% en 2024.

Le taux d'analphabétisme rural a connu une baisse de 11,8 points, passant de 44,9% en 2014 à 33,1% en 2024. En milieu urbain, cette baisse est de 4,8 points (20,1% en 2014 contre 15,3% en 2024).

Aussi, au niveau de chaque milieu de résidence, le recul des taux féminins est-il plus important que celui des taux masculins :

SERIES PROVINCIALES : PREFECTURE DE SALE

- ✓ En milieu urbain, le taux d'analphabétisme féminin s'est amélioré de 6,8 points (27,9% en 2014 contre 21,1% en 2024), alors que le taux d'analphabétisme masculin ne s'est amélioré que de 2,7 points (12,0% en 2014 contre 9,3% en 2024).
- ✓ En milieu rural, le taux d'analphabétisme féminin a gagné 14,7 points en passant de 56,8% en 2014 à 42,1% en 2024, alors que le gain du taux d'analphabétisme masculin est de 9,2 points (33,8% en 2014 contre 24,6% en 2024).

Notons enfin que malgré ces performances, les taux d'analphabétisme féminins restent encore supérieurs à ceux masculins.

5.2. Evolution des taux de scolarisation

Le taux de scolarisation de la préfecture de Salé a connu une légère diminution (1,1 point) entre 2014 et 2024, passant de 97,6% à 96,5%. Cette diminution est plus importante chez les garçons (1,5 point) pour qui le taux est passé de 97,6% en 2014 à 96,1% en 2024, que chez les filles (0,5 point) dont le taux est passé de 97,5% en 2014 à 97,0% en 2024.

CHAPITRE N° 3
DEFIS SOCIO-ECONOMIQUES

Chapitre 3 : Défis socio-économiques

Ce chapitre vise, essentiellement, à dresser le profil socio-économique de la population, selon les niveaux d'activité et selon les structures professionnelles.

1. Activité

1. 1. Taux net d'activité

Sur un total de 819 771 personnes âgées de 15 ans et plus dénombrées dans la préfecture de Salé, 374 679 personnes sont actives, soit une offre de main d'œuvre de l'ordre de 45,7%.

Tableau n° 27 : Population de 15 ans et plus selon le type d'activité et le sexe

	Type d'activité	Sexe				Ensemble	%
		Masculin	%	Féminin	%		
Préfecture	Actif¹³	267.916	71,5	106.763	28,5	374.679	100
	Inactif¹⁴	132.855	29,8	312.237	70,2	445.092	100
	Total	400.771	48,9	419.000	51,1	819.771	100
Région	Actif	1 221 937	74,9	409 216	25,1	1 631 153	100
	Inactif	630 516	29,3	1 518 564	70,7	2 149 080	100
	Total	1 852 453	49,0	1 927 780	51,0	3 780 233	100
National	Actif	8 847 223	79,4	2 290 465	20,6	11 137 688	100
	Inactif	4 335 404	27,7	11 323 934	72,3	15 659 338	100
	Total	13 182 627	49,2	13 614 399	50,8	26 797 026	100

Source : RGPH 2024

¹³ La population active de 15 ans et plus renferme toutes les personnes âgées de 15 ans et plus qui se déclarent exercer ou cherchant à exercer une activité professionnelle ou un travail productif dans une branche d'activité donnée.

¹⁴ La population inactif de 15 ans et plus se définit par l'ensemble des personnes âgées de 15 ans et plus qui, au moment du recensement, se déclarent sans travail, et ne sont pas à la recherche d'un emploi.

SERIES PROVINCIALES : PREFECTURE DE SALE

En outre, la structure par sexe de la population active âgée de 15 ans et plus de la préfecture de Salé, est marquée par une prédominance du sexe masculin puisque les hommes en constituent presque 71,5%, contre 28,5% pour les femmes (tableau n°27).

Cette structure suit la même tendance que celles enregistrées aux niveaux régional et national.

Tableau n° 28 : Population active de 15 ans et plus par sexe et par milieu de résidence

		Masculin	%	Féminin	%	Ensemble	%
Préfecture	Urbain	248.547	92,8	103.241	96,7	351.788	93,9
	Rural	19.369	7,2	3.522	3,3	22.891	6,1
	Ensemble	267.916	100	106.763	100	374.679	100
Région	Urbain	860 811	70,4	366 300	89,5	1 227 111	75,2
	Rural	361 126	29,6	42 916	10,5	404 042	24,8
	Ensemble	1 221 937	100	409 216	100	1 631 153	100
National	Urbain	5 573 292	63,0	1 966 748	85,9	7 540 040	67,7
	Rural	3 273 931	37,0	323 717	14,1	3 597 648	32,3
	Ensemble	8 847 223	100	2 290 465	100	11 137 688	100

Source : RGPH 2024

Par ailleurs, le tableau n°28, donnant la répartition de la population active par milieu de résidence et par sexe, montre que sur un total de 374 679 actifs âgés de 15 ans et plus que compte l'ensemble de la préfecture de Salé, les citadins en constituent plus de 9 sur 10 (93,9%). Selon le milieu de résidence, il y a toujours une prédominance des citadins actifs par rapport aux actifs ruraux.

Pour les femmes actives citadines 96,7% contre 3,3% pour les femmes actives rurales, alors pour les hommes actifs dans le milieu urbain (92,8%) contre (7,2%) dans le milieu rural. Au niveau régional, les femmes actives citadines l'emportent (89,5%) sur celles rurales (10,5%). Ce constat reste valable pour les hommes actifs dont 70,4% sont des citadins et 29,6% sont des ruraux.

Au niveau national, les parts des hommes et des femmes actifs citadins atteignent respectivement 63,0% et 85,9%, l'emportant ainsi sur les actifs ruraux (37,0% pour les hommes et 14,1% pour les femmes).

1.2. Taux net d'activité par sexe et milieu de résidence

Une analyse minutieuse de l'activité exige l'utilisation d'indicateurs plus appropriés, à savoir les taux nets d'activité. Le taux d'activité est le rapport de la population active de 15 ans et plus à la population totale du même âge.

Tableau n° 29 : Taux net d'activité selon le sexe et le milieu de résidence (%)

		Masculin	Féminin	Ensemble
Préfecture	Urbain	66,3	26,2	45,7
	Rural	74,5	14,2	45,1
	Ensemble	66,9	25,5	45,7
Région	Urbain	64,9	25,8	44,7
	Rural	68,6	8,5	39,1
	Ensemble	66,0	21,2	43,1
National	Urbain	66,7	22,2	43,8
	Rural	67,9	6,8	37,6
	Ensemble	67,1	16,8	41,6

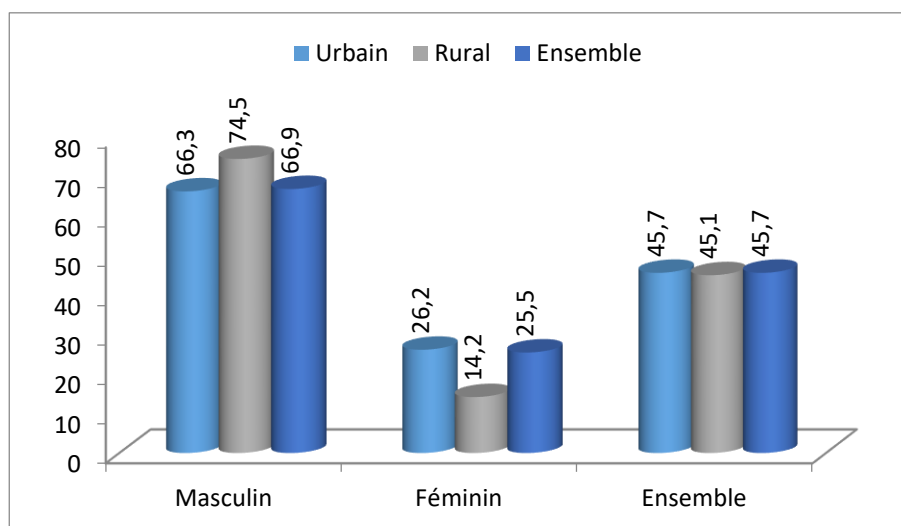
Source : RGPH 2024

La participation à l'activité économique, au niveau préfectoral, tableau n°29, s'élève à 45,7%, et les taux par milieu sont presque identiques au taux moyen préfectoral (45,1% en milieu rural et 45,7% en milieu urbain). Ce taux dépasse aussi bien celui enregistré au niveau régional (43,1%) que celui du niveau national (41,6%).

Selon le sexe nous soulignons la forte participation des hommes par rapport aux femmes de la préfecture de Salé, et ce quel que soit le niveau géographique. En effet, le taux net d'activité est presque trois fois plus important chez les hommes (66,9%) que chez les femmes (25,5%).

En plus, la prédominance de l'activité masculine est partout établie, notamment au niveau préfectoral. En effet, en milieu urbain, le taux d'activité des hommes est de l'ordre de 66,3% contre 26,2% pour les femmes. De même en milieu rural, ces taux s'établissent respectivement à 74,5% et à 14,2%.

Graphique n° 17: Taux net d'activité dans la préfecture de Salé selon le sexe et le milieu de résidence (%)



Source : RGPH 2024

2. Emploi

L'étude de la situation dans la profession renseigne, entre autres, sur l'auto emploi et sur le travail rémunéré ou non rémunéré.

La répartition des actifs occupés de 15 ans et plus, au niveau préfectoral, selon la situation dans la profession, tableau n° 30, révèle la primauté du statut de salarié du secteur privé (43,7%), en seconde position, il y a les salariés du secteur public (25,5%), et en troisième position les indépendants (21,9%). Par contre, le poids des employeurs reste très faible puisqu'il ne représente que 1,9%. Une tendance presque similaire est observée au niveau régional, avec une proportion plus importante des salariés du secteur privé (46,0%) ainsi que pour les indépendants (23,3%) et les employeurs (2,8%), toutefois la proportion des salariés du secteur public de la région (19,3%) est inférieure à celle de la préfecture de Salé (25,5%) et supérieure à celle enregistrée au niveau national (14,3%).

Selon le milieu de résidence, c'est toujours le statut des salariés du secteur privé qui prédomine soit en milieu urbain (43,6%) qu'en milieu rural (44,5%).

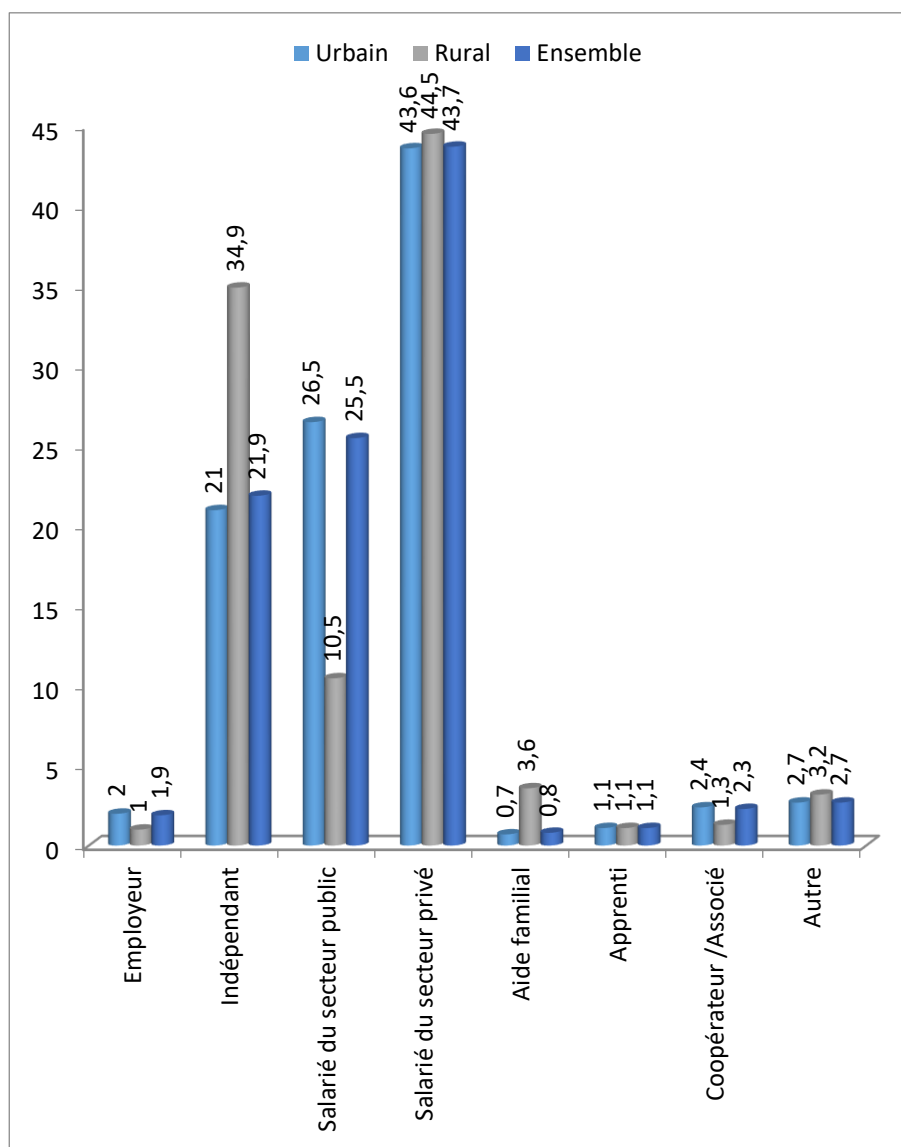
SERIES PROVINCIALES : PREFECTURE DE SALE

Tableau n° 30 : Les actifs occupés de 15 ans et plus selon la situation dans la profession et le milieu de résidence (%)

	Statut professionnel	Urbain	Rural	Ensemble
Préfecture	Employeur	2,0	1,0	1,9
	Indépendant	21,0	34,9	21,9
	Salarié du secteur public	26,5	10,5	25,5
	Salarié du secteur privé	43,6	44,5	43,7
	Aide familial	0,7	3,6	0,8
	Apprenti	1,1	1,1	1,1
	Coopérateur /Associé	2,4	1,3	2,3
	Autre	2,7	3,2	2,7
	Total	100,0	100,0	100,0
	Région	Employeur	3,0	2,2
Indépendant		21,2	29,5	23,3
Salarié du secteur public		24,1	5,3	19,3
Salarié du secteur privé		44,3	51,0	46,0
Aide familial		0,8	4,9	1,8
Apprenti		1,0	1,0	1,0
Coopérateur /Associé		2,2	2,1	2,2
Autre		3,3	4,1	3,5
Total		100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2024

Graphique n° 18 : Les actifs occupés selon la situation dans la profession et le milieu de résidence (%)



Source : RGPH 2024

La distribution des actifs occupés de 15 ans et plus selon la situation dans la profession varie énormément en fonction du sexe. En effet, si pour le statut des indépendants ce sont les hommes (26,0%) qui l'emportent sur les femmes (10,6%), soit plus de 15 points d'écart, c'est l'inverse qui se produit au niveau du statut de salarié du secteur privé et

SERIES PROVINCIALES : PREFECTURE DE SALE

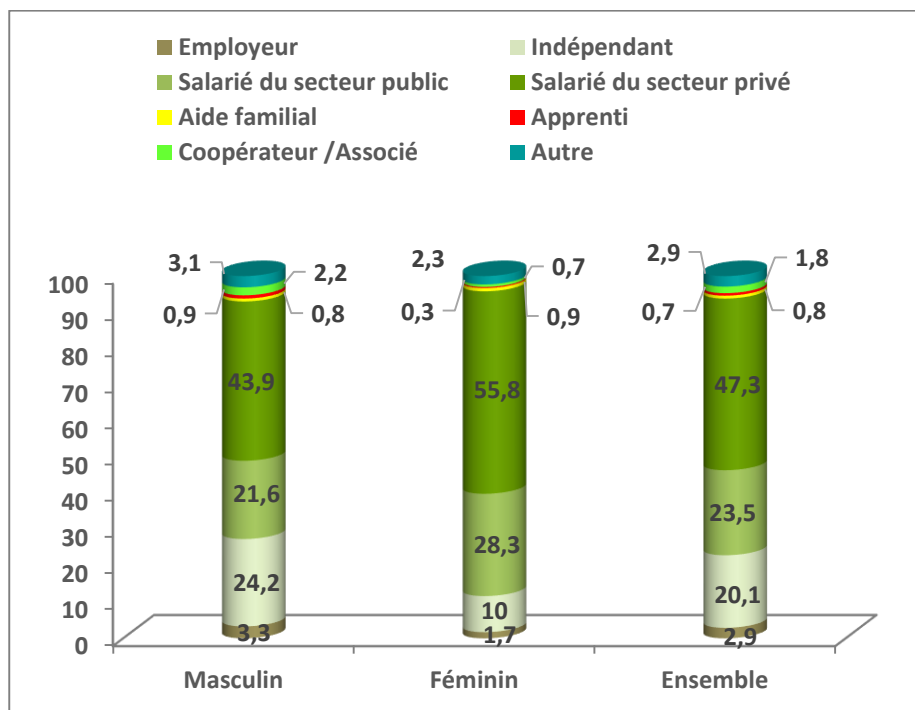
public, puisque les femmes (55,8% et 27,8%) prédominent de 16,5 et 3,1 points d'écart respectivement par rapport aux hommes (39,3% et 24,7%). Mais, en parallèle, nous constatons l'existence d'un certain équilibre entre les sexes pour les autres statuts, avec des écarts ne dépassant pas un point et demi.

Tableau n° 31 : Les actifs occupés de 15 ans et plus selon la situation dans la profession et le sexe (%)

	Statut professionnel	Masculin	Féminin	Ensemble
Préfecture	Employeur	2,2	1,1	1,9
	Indépendant	26,0	10,6	21,9
	Salarié du secteur public	24,7	27,8	25,5
	Salarié du secteur privé	39,3	55,8	43,7
	Aide familial	0,8	1,0	0,8
	Apprenti	1,3	0,5	1,1
	Coopérateur /Associé	2,8	1,0	2,3
	Autre	2,9	2,3	2,7
	Total	100,0	100,0	100,0
	Région	Employeur	3,1	1,9
Indépendant		27,4	10,3	23,3
Salarié du secteur public		17,2	26,2	19,3
Salarié du secteur privé		42,8	56,0	46,0
Aide familial		1,8	1,7	1,8
Apprenti		1,2	0,5	1,0
Coopérateur /Associé		2,6	0,9	2,2
Autre		3,8	2,6	3,5
Total		100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2024

Graphique n° 19: Les actifs occupés de 15 ans et plus selon la situation dans la profession et le sexe (%)



Source : RGPH 2024

3. Chômage

Le taux de chômage préfectoral, qui se situe en 2024 à 20,7%, est supérieur au taux enregistré au niveau régional (19,8%) et inférieur à celui enregistré au niveau national (21,3%).

En outre, l'analyse des taux de chômage selon le milieu de résidence révèle de grandes disparités quant aux possibilités d'accès au marché du travail. En effet, comparativement aux ruraux, les citadins trouvent beaucoup plus de difficultés à trouver un emploi. Le taux de chômage urbain (20,7%) est supérieur de 0,8 point à celui rural (19,9%).

SERIES PROVINCIALES : PREFERCTURE DE SALE

Tableau n° 32 : Taux de chômage par sexe et milieu de résidence (%)

		Urbain	Rural	Ensemble
Préfecture	Masculin	18,7	19,1	18,8
	Féminin	25,6	24,4	25,5
	Total	20,7	19,9	20,7
Région	Masculin	19,0	17,8	18,7
	Féminin	22,9	23,5	23,0
	Total	20,2	18,4	19,8
National	Masculin	19,7	20,7	20,1
	Féminin	25,5	28,5	25,9
	Total	21,2	21,4	21,3

Source : RGPH 2024

Par ailleurs, quel que soit le milieu de résidence, les hommes s'intègrent relativement plus facilement que les femmes dans le marché de travail, puisque le taux de chômage féminin est toujours supérieur à celui masculin (l'écart entre le taux de chômage féminin et masculin varie de 5,3 points en milieu rural à 6,9 points en milieu urbain).

4. Evolution des principaux indicateurs de l'activité

Tableau n° 33 : Les principaux indicateurs de l'activité (%)

		2014	2024	Ecart	
Taux net d'activité	Urbain	Masculin	72,7	66,3	-6,4
		Féminin	29,7	26,2	-3,5
		Ensemble	50,8	45,7	-5,1
	Rural	Masculin	82,1	74,5	-7,6
		Féminin	17,1	14,2	-2,9
		Ensemble	50,6	45,1	-5,5
	Ensemble	Masculin	73,3	66,9	-6,4
		Féminin	29	25,5	-3,5
		Ensemble	50,8	45,7	-5,1
Taux de chômage	Urbain	Masculin	15,1	18,7	3,6
		Féminin	30,4	25,6	-4,8
		Ensemble	19,6	20,7	1,1
	Rural	Masculin	9,6	19,1	9,5
		Féminin	28,4	24,4	-4
		Ensemble	12,6	19,9	7,3
	Ensemble	Masculin	14,7	18,8	4,1
		Féminin	30,3	25,5	-4,8
		Ensemble	19,2	20,7	1,5

Source : RGPHs 2014 et 2024

L'examen du tableau n°33, ci-dessus, montre que la participation de la population à l'activité économique, a connu un certain ralentissement depuis le dernier recensement. En effet, l'offre de travail s'est rétrécie de presque cinq points de pourcentage depuis 2014, en passant de 50,8% à 45,7% en 2024.

Selon le milieu de résidence, c'est au niveau du milieu rural où la chute des taux nets d'activité a été la plus intense puisqu'ils sont passés de 50,6% en 2014 à 45,1% en 2024, soit un recul de près de six points (-5,5).

SERIES PROVINCIALES : PREFECTURE DE SALE

Selon le sexe, ce sont les femmes rurales qui ont enregistré les taux les plus faibles (17,1% en 2014 contre 14,2% en 2024), soit une dégradation de 2,9 points.

Le taux de chômage préfectoral a augmenté de 1,5 point au cours de la période intercensitaire puisqu'il est passé de 19,2% en 2014 à 20,7% en 2024. Cette augmentation globale a été essentiellement le fait de l'augmentation du taux de chômage masculin (+4,1) points, alors que le taux de chômage féminin a connu une baisse de (-4,8) points (30,3% en 2014 contre 25,5% en 2024).

Par milieu de résidence, on note la hausse du taux de chômage rural de 7,3 points passant de 12,6% en 2014 à 19,9% en 2024. En milieu urbain, le taux de chômage a augmenté de (1,1) point.

CHAPITRE N° 4
CONDITIONS D'HABITAT

Chapitre 4 : Conditions d'habitat

Le droit au logement et l'accès à de bonnes conditions d'habitation constituent l'une des préoccupations majeures des pouvoirs publics, dans la mesure où ils constituent la condition nécessaire susceptible de permettre aux citoyens de mener une vie dans la dignité. Ainsi, l'étude des conditions d'habitat des ménages et de leur évolution dans le temps est l'un des objectifs majeurs des recensements. Elle permettra de mieux apprécier le degré de satisfaction des besoins de la population dans ce domaine ainsi que les efforts à déployer.

Dans ce sens, l'analyse des principaux indicateurs des conditions d'habitation, dont notamment, le type d'habitat, le statut d'occupation et les équipements de base (électricité, eau, etc.), permet de mieux les apprécier.

1. Type de logement

La répartition des ménages par type de logement, tableau n°34, montre qu'au niveau préfectoral, 61,6% des ménages occupent un logement de type « maison marocaine », contre 57,3% au niveau de la région. Le type de logement "Appartement" vient en deuxième position avec 30,8% (23,1% pour la région), suivi par les logements de type "Maison sommaire/Bidonville" avec 3,0% (3,4% pour la région), et en quatrième position vient Le "logement rural" avec une participation de 2,8% (12,8% pour la région) Et en dernier lieu on trouve le type de logement "Villa/Etage de villa" 1,3% (2,7% pour la région).

SERIES PROVINCIALES : PREFECTURE DE SALE

Tableau n° 34 : Répartition des ménages selon le type de logement et le milieu de résidence (%)

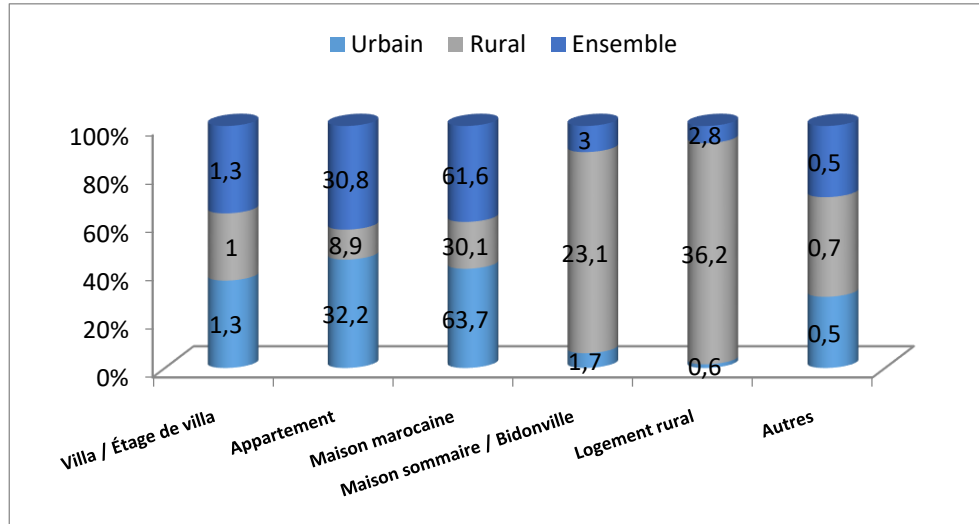
	Préfecture			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Nombre de ménage sédentaires	272 318	17 767	290 085	983 868	316 678	1 300 546
Villa / Étage de villa	1,3	1,0	1,3	3,3	0,6	2,7
Appartement	32,2	8,9	30,8	30,3	0,8	23,1
Maison marocaine	63,7	30,1	61,6	62,4	41,2	57,3
Maison sommaire / Bidonville	1,7	23,1	3,0	2,7	5,6	3,4
Logement rural	0,6	36,2	2,8	0,5	50,7	12,8
Autres	0,5	0,7	0,5	0,7	1,2	0,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2024

Selon le milieu de résidence, c'est l'habitat de type "Logement rural" qui prédomine en milieu rural avec 36,2%, suivi par l'habitat de type "Maison marocaine" (30,1%) et " Maison sommaire/Bidonville " (23,1%). Les ménages occupant le type de logement "Villa/Etage de villa" et " Appartement" ne représentent que 9,9%.

En milieu urbain, 63,7% des ménages logent une "Maison marocaine". Loin derrière, les appartements sont occupés par 32,2% des ménages, suivi par " Maison sommaire/Bidonville " 1,7% puis on a les "Villas/Etage de villas" par 1,3% et en dernier record vient les autres types de logement avec 1,1%.

Graphique n° 20: Ménages selon le type de logement et le milieu de résidence (%)



Source : RGPH 2024

2. Nombre de pièces du logement occupées par le ménage

La majorité des ménages de la préfecture de Salé occupent des logements de 3 pièces avec une proportion de 40,8% des ménages, contre 37,4% des ménages au niveau régional et 35,0% des ménages au niveau national. En effet, plus de quatre sur dix des ménages urbains occupent des logements de 3 pièces (41,2%) contre seulement 34,8% des ménages ruraux. Alors que la proportion des ménages ruraux occupant des logements de 2 pièces est supérieure de 2,1 points à celle des ménages urbains. Tandis que le logement d'une pièce représente 14,3% des ménages ruraux, et 8,8% des ménages urbains.

SERIES PROVINCIALES : PREFECTURE DE SALE

Tableau n° 35 : Répartition des ménages selon le nombre de pièces occupées (%)

		1 Pièce	2 Pièces	3 Pièces	4 Pièces et +	Total
Préfecture	Urbain	8,8	34,4	41,2	15,6	100
	Rural	14,3	36,5	34,8	14,4	100
	Ensemble	9,1	34,6	40,8	15,5	100
Région	Urbain	10,4	30,6	39,7	19,3	100
	Rural	14,4	38,1	30,2	17,3	100
	Ensemble	11,4	32,5	37,4	18,7	100
National	Urbain	11,3	32,2	37,1	19,4	100
	Rural	14,7	36,6	31	17,7	100
	Ensemble	12,5	33,7	35	18,8	100

Source : RGPH 2024

3. Statut d'occupation du logement

La répartition des ménages selon le statut d'occupation aux niveaux préfectoral et régional, tableau n°36, montre que 61,9% et 69,4% des ménages, respectivement sont soit propriétaires de leurs logements, soit en phase d'accès à la propriété, 27,3% et 19,7% respectivement sont locataires et 10,8% et 10,9% respectivement sont logés gratuitement ou occupant des logements de fonction.

SERIES PROVINCIALES : PREFECTURE DE SALE

Tableau n° 36 : Répartition des ménages selon le milieu de résidence et le statut d'occupation (%)

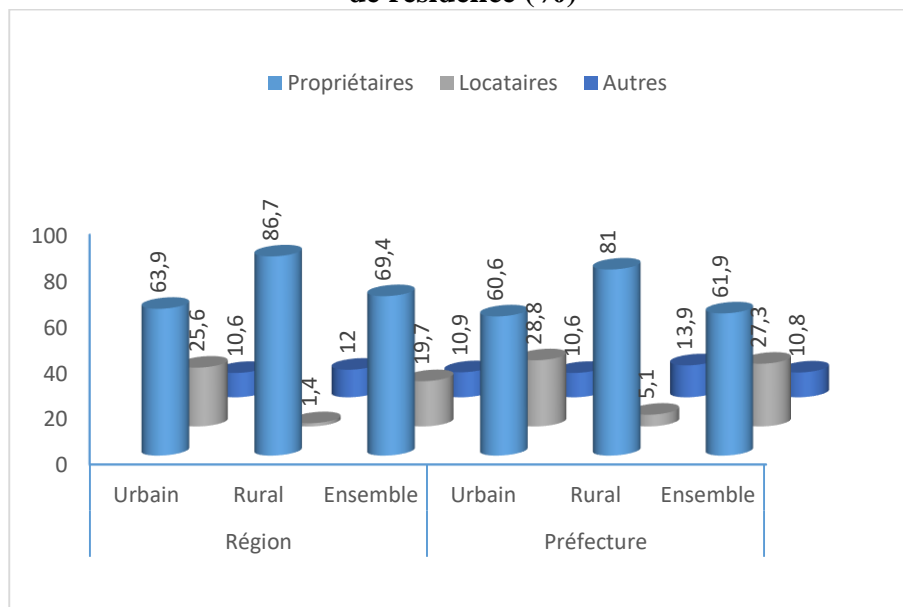
Statut d'occupation	Région			Préfecture		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Propriétaires¹⁵	63,9	86,7	69,4	60,6	81,0	61,9
Locataires	25,6	1,4	19,7	28,8	5,1	27,3
Autres	10,6	12,0	10,9	10,6	13,9	10,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2024

En milieu rural, la quasi-totalité des ménages sont propriétaires de leurs logements (81,0%). Le statut de locataire est relativement faible dans ce milieu, puisque les ménages locataires ne représentent que 5,1%.

En milieu urbain, 60,6% des ménages sont propriétaires ou accédant à la propriété et 28,8% sont "locataires".

Graphique n° 21: Ménages selon le statut d'occupation et le milieu de résidence (%)



Source : RGPH 2024

¹⁵ Y compris ceux accédant à la propriété.

4. Ancienneté du logement

La répartition des ménages selon l'ancienneté du logement, tableau n°37, révèle que 51,9% des ménages occupent un logement ayant un âge d'ancienneté entre 20 ans et 49 ans, 19,0% habitent des logements dont l'âge est inférieur à 10 ans, 24,0% occupent des logements dont l'âge est compris entre 10 et 19 ans, en fin, seul 5,2% des ménages habitent des logements de 50 ans ou plus.

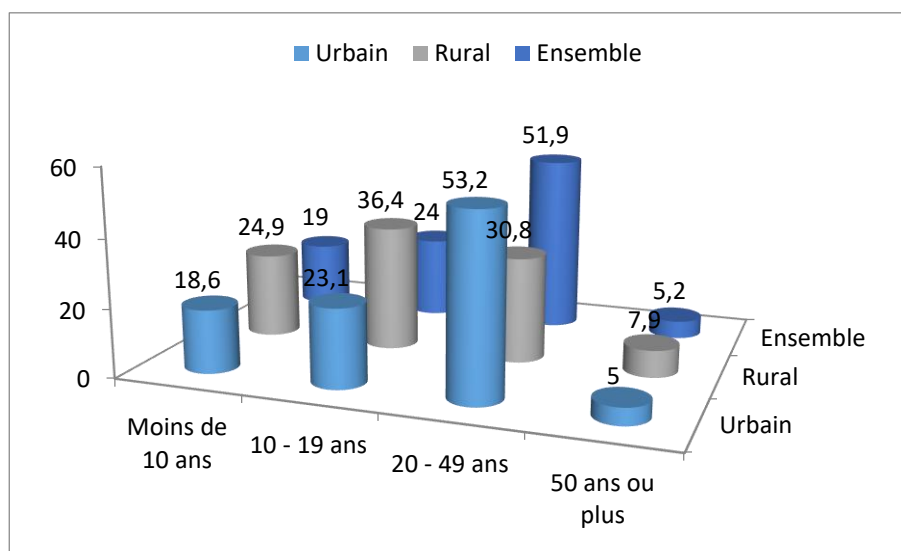
Comparée à la région, il paraît que la préfecture de Salé n'a pas connu la même dynamique dans le domaine du bâtiment au cours des deux dernières décennies. En effet, 43,0% des ménages de la préfecture de Salé occupent des logements dont l'ancienneté ne dépassant pas 20 ans, contre 52,2% pour l'ensemble de la région.

Tableau n° 37 : Répartition des ménages selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidence (%)

Ancienneté du logement	Préfecture			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Moins de 10 ans	18,6	24,9	19,0	24,8	25,7	25,0
10 - 19 ans	23,1	36,4	24,0	26,1	30,5	27,2
20 - 49 ans	53,2	30,8	51,9	43,2	32,1	40,5
50 ans ou plus	5,0	7,9	5,2	5,9	11,7	7,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2024

Graphique n° 22: Ménages selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidence (%)



Source : RGPH 2024

5. Equipements du logement

Le degré de confort, qui détermine les conditions de vie des ménages, est saisi à travers un ensemble d'équipements de base dont dispose le logement. Il s'agit, en particulier, de l'électricité, de l'eau courante, du mode d'évacuation des eaux usées, de l'existence de la cuisine, etc.

5.1. Equipements de base

Tableau n° 38 : Ménages disposants des équipements de base dans le logement selon le milieu de résidence en 2014 et 2024 (%)

Equipements de base	Préfecture			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Cuisine	99,0	96,8	98,8	98,6	94,7	97,7
W.C	99,7	95,2	99,5	99,6	91,7	97,7
Pièce d'eau	78,3	44,3	76,2	80,4	54,7	74,1
Électricité	99,0	68,1	97,1	98,7	89,0	96,4
Eau courante	97,3	21,7	92,7	96,7	31,4	80,8

Source : RGPH 2024

SERIES PROVINCIALES : PREFECTURE DE SALE

Au niveau préfectoral, 97,1% des ménages occupent des logements reliés au réseau d'électricité (96,4% au niveau régional). Cette proportion s'élève à 99,0% en milieu urbain et à 68,1% en milieu rural (respectivement 98,7% et 89,0% au niveau régional).

Quant à l'eau courante, la proportion des ménages occupant un logement raccordé au réseau d'eau potable a atteint 92,7%. Ce taux s'élève à 97,3% en milieu urbain et à 21,7% seulement en milieu rural. Cependant, le milieu rural de la préfecture de Salé est marqué par un certain retard par rapport au rural de la région dont la proportion des ménages occupant un logement pourvu d'eau courante est de 31,4%.

Pour remédier à ce manque, notamment en milieu rural, les ménages non branchés au réseau public d'eau potable convoitent d'autres sources d'approvisionnement en eau, tels que les fontaines publiques, les puits ou les sources.

Pour ce qui est des autres équipements du logement, il est à noter que 98,8% des ménages disposent d'une cuisine (99,0% en milieu urbain et 96,8% en milieu rural), 99,5% se servent d'un cabinet d'aisance (W.C) (99,7% en milieu urbain et 95,2% en milieu rural), et 76,2% de ménages disposent d'une pièce d'eau (78,3% en milieu urbain et 44,3% en milieu rural).

5.2. Mode d'évacuation des eaux usées

Tableau n° 39 : Ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées en 2024 (%)

Mode d'évacuation	Préfecture			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Réseau public d'assainissement	97,3	20,1	92,5	94,4	7,6	73,2
Fosse septique	2,1	53,1	5,2	4,3	49,4	15,2
Autre	0,6	26,8	2,3	1,3	43,1	11,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2024

SERIES PROVINCIALES : PREFECTURE DE SALE

92,5% des ménages habitent des logements raccordés au réseau public d'assainissement. Tandis que les ménages non raccordés (7,5%) se débarrassent de leurs déchets liquides en utilisant soit des fosses septiques et des puits perdus, soit sous forme de rejet dans la nature.

En outre, il existe un différentiel important, entre milieux de résidence. En effet, si pour le milieu urbain 97,3% des ménages habitent des logements raccordés au réseau public d'assainissement, la situation en milieu rural reste très critique, dans la mesure où seulement 20,1% des ménages bénéficient de ce service.

5.3. Mode d'évacuation des déchets ménagers

Tableau n° 40 : Ménages selon le mode d'évacuation des déchets ménagers (%)

Mode d'évacuation	Préfecture			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Bac à ordures de la commune	70,9	29,0	68,3	76,3	7,6	59,5
Camion de la commune / Camion privé	27,8	12,0	26,8	21,2	3,3	16,8
Dans la nature	0,8	56,3	4,2	2,0	85,4	22,3
Autre	0,5	2,7	0,7	0,5	3,7	1,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2024

Il existe une grande disparité entre ménages citadins et ménages ruraux quant aux modes utilisés pour évacuer les déchets ménagers. En effet, en milieu urbain, 70,9% des ménages de la préfecture de Salé utilisent les bacs à ordures de la commune (76,3% au niveau de l'urbain régional), 27,8% se débarrassent des déchets par voie de camion de la commune ou camion privé (21,2% au niveau de l'urbain régional). Tandis que, 0,8% jettent leurs ordures dans la nature (2,0% au niveau de l'urbain régional). Enfin, 0,5% des ménages citadins de la préfecture de Salé utilisent d'autres moyens contre 0,5% au niveau de l'urbain régional.

En milieu rural, la majorité des ménages jettent leurs ordures dans la nature (56,3% au niveau préfectoral et 85,4% au niveau régional).

5.4. Mode de cuisson fréquemment utilisé

Tableau n° 41 : Ménages selon le mode de cuisson fréquemment utilisé (%)

Mode de cuisson	Préfecture			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Gaz	99,2	90,5	98,7	99,2	92,4	97,5
Électricité	0,6	0,3	0,6	0,6	0,3	0,5
Charbon	0,0	0,1	0	0,0	0,9	0,3
Bois énergie	0,0	8,8	0,6	0,1	6,0	1,5
Autre	0,2	0,3	0,1	0,1	0,4	0,2

Source : RGPH 2024

Le gaz constitue la principale source d'énergie pour la cuisson, et ce à tous les niveaux territoriaux. Plus de 9 ménages sur 10 utilisent le gaz, alors que l'électricité n'est utilisée que par 0,6% des ménages de la préfecture de Salé et 0,5% des ménages de la région. Le charbon et le bois énergie qui ont été auparavant relativement sollicités en milieu rural ne sont utilisés actuellement que par 8,9% des ménages ruraux de la préfecture de Salé et 6,9% des ménages ruraux de la région.

6. Evolution des principaux indicateurs de l'habitat

Tableau n°42 : Evolution des principaux indicateurs de l'habitat entre 2014 et 2024, préfecture de Salé (%)

		2014			2024		
		Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Type de logements	Villa / Étage de villa	3,1	1,2	3,0	1,3	1,0	1,3
	Appartement	25,8	2,4	24,5	32,2	8,9	30,8
	Maison marocaine	66,5	44,8	65,3	63,7	30,1	61,6
	Maison sommaire / Bidonville	3,4	18,6	4,2	1,7	23,1	3,0
	Logement rural	0,6	32,3	2,4	0,6	36,2	2,8
	Autres	0,6	0,7	0,6	0,5	0,7	0,5
	Total	100	100	100	100	100	100
Statut d'occupation	Propriétaire	59,3	83,9	60,7	60,6	81	61,9
	Locataire	30,4	4,3	28,9	28,8	5,1	27,3
	Autres	10,3	11,8	10,4	10,6	13,9	10,8
	Total	100	100	100	100	100	100
Equipements de base	Eau courante	93,9	6,6	89	97,3	21,7	92,7
	Électricité	95,8	72,5	94,5	99	68,1	97,1
	Réseau public d'assainissement	95,7	1,6	90,5	97,3	20,1	92,5

Source : RGPH 2014 et 2024

• Type de logement :

Entre 2014 et 2024 La typologie du logement de la préfecture de Salé a connu des changements dans les deux sens. En Effet, les logements de type « Appartement » et « Logement rural » ont enregistré une augmentation de 6,3 points et 0,4 point par rapport à 2014 en passant de 24,5% à 30,8% et de 2,4% à 2,8% respectivement. Alors que les logements de type « Villa / Étage de villa », « Maison marocaine »

et « Maison sommaire / Bidonville » ont régressé de 1,7 points, 3,7 points et 1,2 points respectivement.

En milieu urbain, les parts des ménages résidant un habitat de type « Villa / Étage de villa », « Maison marocaine » et « Maison sommaire / Bidonville » ont régressé de 1,8, 2,8 et de 1,7 points en passant de 3,1%, 66,5% et 3,4% à 1,3% à 63,7% et 1,7% respectivement entre 2014 et 2024, en faveur des logements de type « Appartement » qui a progressé de 6,4 points, en passant de 25,8% en 2014 à 32,2% en 2024.

En milieu rural, il est à noter la baisse de la part des ménages résidant des logements de type « Maison marocaine » de 14,7 points en passant de 44,8% en 2014 à 30,1% en 2024. Ceci s'est opéré au dépend des logements de types « Appartement », « Maison sommaire/Bidonville » et « Logement rural » dont la part respective a augmenté de 6,5, 4,5 et 3,9 points, en passant respectivement de 2,4%, 18,6% et 32,3% en 2014 à 8,9%, 23,1% et 36,2% en 2024.

- **Statut d'occupation :**

La part des ménages possédant leur logement et le statut « Autres » ont connu une progression de 1,2 point et 0,4 point (en passant de 60,7% à 61,9% et de 10,4% à 10,8% entre 2014 et 2024 respectivement) par contre le statut d'occupation : « Locataire » a connu une régression de 1,6 point en passant de 28,9% en 2014 à 27,3% en 2024.

- **Principaux équipements de base :**

En milieu urbain, la part des ménages occupant un logement raccordé au réseau d'eau potable s'est élevée de près de 3,7 points en passant de 89,0% à 92,7%. Le taux de raccordement au réseau d'électricité a gagné 2,6 points (94,5% en 2014 à 97,1% en 2024). Enfin, le taux d'accès au réseau public d'assainissement s'est amélioré de 2,0 points en passant de 90,5% en 2014 à 92,5% en 2024.

En milieu rural, la part des ménages disposant de l'électricité est passée de 72,5% en 2014 à 68,1% en 2024. Celle des ménages occupant un logement raccordé au réseau d'eau potable s'est élevée de près de 15,1 points en passant de 6,6% à 21,7%.

SERIES PROVINCIALES : PEFECTURE DE SALE

Enfin, le taux d'accès au réseau public d'assainissement s'est amélioré de 18,5 points en passant de 1,6% en 2014 à 20,1% en 2024.

ANNEXE STATISTIQUE

ANNEXE STATISTIQUE

Tableau n°1A : Evolution de la population municipale de Salé par sexe et milieu de résidence

	2014			2024		
	M	F	T	M	F	T
Urbain	449601	458298	907899	496019	508662	1004681
Rural	33781	31738	65519	38270	35973	74243
Ensemble	483382	490036	973418	534289	544635	1078924

Source : RGPHs 2014 et 2024

Tableau n°2A : Population régionale alphabétisée de 10 ans et plus selon les langues lues et écrites, le milieu de résidence et le sexe (%)

Milieu	Sexe	Langues lues et écrites			
		Arabe	Amazigh (Tifinagh)	Anglais	Français
Urbain	Masculin	99,0	1,2	27,7	67,8
	Féminin	99,1	1,1	29,5	68,1
	Total	99,0	1,2	28,6	67,9
Rural	Masculin	99,7	0,5	6,3	36,6
	Féminin	99,7	0,6	8,7	39,8
	Total	99,7	0,5	7,3	37,9
Ensemble	Masculin	99,2	1,1	22,5	60,2
	Féminin	99,2	1,0	25,4	62,6
	Total	99,2	1,0	23,9	61,3

Source : RGPH 2024

SERIES PROVINCIALES : PREFECTURE DE SALE

Tableau n°3A : Population nationale alphabétisée de 10 ans et plus selon les langues lues et écrites par milieu de résidence et par sexe (%)

Milieu	Sexe	Langues lues et écrites			
		Arabe	Amazigh (Tifinagh)	Anglais	Français
Urbain	Masculin	99,1	1,5	24,4	64,1
	Féminin	99,1	1,4	26,1	64,6
	Total	99,1	1,5	25,2	64,3
Rural	Masculin	99,4	1,6	8,6	40,7
	Féminin	99,3	1,6	9,6	42,1
	Total	99,7	0,5	7,3	37,9
Ensemble	Masculin	99,2	1,5	19,3	56,5
	Féminin	99,2	1,5	22,0	59,1
	Total	99,2	1,5	20,5	57,7

Source : RGPH 2024

Tableau n°4A : Population régionale âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude dans l'enseignement général, le sexe et le milieu de résidence (%)

Niveau d'étude	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
Aucun niveau d'étude	17,9	28,1	23,1	37,9	51,5	44,5	24,0	34,7	29,4
Préscolaire	2,0	1,6	1,8	1,4	1,2	1,3	1,8	1,5	1,7
Primaire	24,5	21,0	22,7	30,8	26,3	28,6	26,4	22,5	24,4
Secondaire collégial	19,7	16,1	17,9	19,7	12,3	16,1	19,7	15,0	17,3
Secondaire qualifiant	19,1	16,6	17,9	7,3	5,7	6,5	15,6	13,5	14,5
Supérieur	16,8	16,6	16,7	2,9	3,1	3,0	12,6	12,7	12,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2024

SERIES PROVINCIALES : PREFECTURE DE SALE

Tableau n°5A : Population nationale âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude dans l'enseignement général, le sexe et le milieu de résidence (%)

Niveau d'étude	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
Aucun niveau d'étude	19,7	30,1	24,9	36,3	50,5	43,3	26,0	37,5	31,8
Précolaire	2,0	1,7	1,8	1,7	1,4	1,6	1,9	1,6	1,7
Primaire	26,6	23,4	25,0	32,3	27,7	30,0	28,7	25,0	26,8
Secondaire collégial	20,4	16,1	18,2	18,8	11,4	15,2	19,8	14,4	17,1
Secondaire qualifiant	17,1	14,9	16,0	6,8	5,3	6,1	13,2	11,4	12,3
Supérieur	14,2	13,8	14,0	4,1	3,7	3,9	10,4	10,1	10,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2024

SERIES PROVINCIALES : PREFECTURE DE SALE

**Tableau n° 6A : Population municipale de la préfecture de Salé
par milieu de résidence, sexe et âge quinquennal en 2024**

Tranches d'âge	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
00-04	35863	33990	69853	3741	3466	7207	39604	37456	77060
05-09	42206	39454	81660	4362	4066	8428	46568	43520	90088
10-14	42973	40934	83907	4149	3708	7857	47122	44642	91764
15-19	37970	36981	74951	3265	3056	6321	41235	40037	81272
20-24	36420	39365	75785	2713	2589	5302	39133	41954	81087
25-29	34269	38543	72812	2482	2570	5052	36751	41113	77864
30-34	37982	40295	78277	2827	2619	5446	40809	42914	83723
35-39	36163	38096	74259	2799	2742	5541	38962	40838	79800
40-44	35892	37074	72966	2910	2587	5497	38802	39661	78463
45-49	31095	33939	65034	2313	2050	4363	33408	35989	69397
50-54	29477	31297	60774	1807	1646	3453	31284	32943	64227
55-59	25478	26846	52324	1387	1278	2665	26865	28124	54989
60-64	25103	26387	51490	1188	1167	2355	26291	27554	53845
65-69	18965	17933	36898	919	842	1761	19884	18775	38659
70-74	13486	12861	26347	680	695	1375	14166	13556	27722
75 et+	12677	14667	27344	728	892	1620	13405	15559	28964
Total	496019	508662	1004681	38270	35973	74243	534289	544635	1078924

Source : RGPH 2024



المنكوبية السامية للتخصيص

ⵜⴰⵎⴰⵔⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵎⴰⵔⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵏⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵖⴻⵔⴰⵏⵜ

Haut-Commissariat au Plan

DIRECTION REGIONALE DE RABAT-SALE-KENITRA

7 Avenue Idriss Alakbar, Hassan-Rabat-Maroc

BP: 8823 Hassan-Rabat 10090

Tél : 00 212.0537.73.42.97/57/77

Fax: 00 212.0537.73.42.49

[https:// www.hcp.ma/region-rabat](https://www.hcp.ma/region-rabat)

[https:// www.hcp.ma/region-kenitra](https://www.hcp.ma/region-kenitra)